



Cornillon-en-Trièves

Histoire de Cornillon par Henri Terras

Aux Archives Départementales de l'Isère, les cotes 220J55 à 220J64 contiennent des monographies manuscrites sur l'histoire des communes du Trièves, écrites par Henri Terras (1897-1972), le plus souvent en patois du Trièves. La cote 220J58 comporte deux liasses sur Cornillon-en-Trièves. Elles ne sont pas datées par l'auteur, mais plusieurs feuilles réutilisées portent la date imprimée de 1971. Au bas de la page 41, est écrit le résultat du référendum du 23 avril 1972. Henri Terras est décédé à Marseille le 18 décembre 1972. Ces documents ont été photographiés le 12 décembre 2022. Ils comprennent 3 pages de couverture ou de garde, ainsi que 5 pages de relevés de mariages non numérotées, plus 82 pages numérotées de 1 à 80 incluant deux pages supplémentaires numérotées 1bis et 68bis. L'ensemble du manuscrit a été mis en ligne, en deux documents pdf.

La traduction qui suit a été effectuée par Guy Clément et Bernard Ycart en janvier 2023. Les numéros de pages du manuscrit sont marqués à droite et soulignés. La présentation typographique respecte autant qu'il est possible celle de H. Terras. Ses notes de bas de page sont reproduites au fil du texte, entre crochets. Toutes les autres notes sont dues aux traducteurs. La plupart contiennent des liens en bleu. Il suffit de cliquer sur un de ces liens pour ouvrir la page correspondante. Certains de ces liens, marqués « H.V. » renvoient aux « [Histoires du Vendredi](#) ».

Introduction

Cornillon, ou Cornillon en Trièves, est une commune située à 6km de Mens et à 50km de Grenoble. Elle est limitée au nord par le Drac, à l'est et au sud-est par les communes de Saint-Jean d'Hérans et de Mens, au midi par la rivière la Vanne, à l'ouest par Lavors. L'altitude est de 800 mètres, le point culminant est à 1112 mètres. Le plus bas est sur la Vanne, en aval, à 503 mètres.

L'étendue de la commune est de 1397 hectares dont environ 160 de bois. C'est un pays de relief, de combes et de vallonnements. Les habitations sont plutôt dispersées en plusieurs villages. Voici les noms des villages ou endroits habités ou anciennement habités : Villard-Julien, Grand et Petit Oriol¹, les Richards, Blanchardeyres, la Grange du Baron², Combe d'Andrieu, Cornage³, la Croix de Cornillon⁴.

* * *

1^{ère} partie

Histoire

I Histoire des origines à 1349

Histoire ancienne. Leutald et Alleman, seigneurs. Frédéric II empereur (1214-1250) Guigues VII dauphin (1237-1267). Inféodation de 1261. Louis de Bavière empereur (1314-1345). Les dauphins Jean II et Humbert II (1333-1349)

Histoire ancienne

On ne sait pas grand-chose sur l'histoire ancienne de Cornillon. Les Romains ont occupé le pays, ils ont laissé les noms de deux villas : Villard-Julien (Julius) et Cornillon (Cornelius) qui devait se trouver au Grand Oriol. Les villas étaient les fermes des Romains.

La domination romaine a duré à peu près 5 siècles. Ce fut une période de paix.

Le pays fut probablement évangélisé au cours du IV^e siècle. L'église actuelle de la Croix de Cornillon est bâtie sur les ruines d'une église trois fois plus grande. Il y a eu un prieuré à Cornillon, disparu après 1450.

Cornillon occupe une place à peu près centrale dans le Trièves, la féodalité s'est installée dans ce lieu privilégié. Nous ne connaissons pas le nom du seigneur qui a fait bâtir le château féodal de Cornillon, situé au Serre du Fays. Les ruines de ce château étaient visibles dans les siècles passés, mais ne le sont plus maintenant.

Il est probable que les comtes ou les évêques de Die furent les suzerains des premiers seigneurs de Cornillon.

Leutald et Alleman, seigneurs

1. Dans les textes du Moyen-Âge en latin, on lit plutôt « Oriol d'en haut » et « Oriol d'en bas ».

2. Terras écrit « Granjo Revon ». Sur l'évolution du nom, voir H.V. : [Entre Tapoulaire et Chantelouve](#).

3. Le nom « Cornage » a maintenant disparu. Il ne figure déjà plus parmi les lieux-dits du cadastre de 1834. Il est pourtant attesté pendant plusieurs siècles, associé en particulier au nom de famille Pélissier. La carte de Cassini (XVIII^e siècle), le place à l'endroit que nous appelons « la Citadelle », et qui sur le cadastre de 1834 comme sur la carte de l'état-major, est nommé « maison Frenoux ».

4. La « Croix de Cornillon » désignait tantôt la paroisse, tantôt le hameau où se trouve la chapelle.

En 1109 Leutald, seigneur de Cornillon confirme la donation faite par son frère Sigur au prieuré de Lavars [note 1 : Cartulaire de Domène, n°155] ⁵.

On ne sait pas comment Eude Alleman devint seigneur de Cornillon. Son fils Guigue, fit son testament ⁶ en 1249, léguant à ses filles Alix, Philippa, Bérengère et Beatrix, le château de Cornillon.

Odon Alleman, seigneur de Cornillon et du Valbonnais, par son testament du 5.7.1292, légua à l'un de ses enfants, Jean, chanoine de Vienne, le château de Cornillon ⁷.

* * *

p. 4

Frédéric II empereur (1214-1250)

Guigues VII dauphin (1237-1267)

Le dauphin Guigues VII est né en 1229. Son suzerain Frédéric II lui concéda, le 1^{er} juin 1247, tous les alleux ⁸ du Dauphiné, où il il pourrait établir son autorité. Le dauphin profita de cette importante concession pour inféoder le Trièves qui était dans les mains des comtes et des évêques de Die ou des seigneurs. Avec l'aide de Guigues Bérenger de Morges, le dauphin s'est établi à Cornillon après 1247 et avant 1255.

À Cornillon fut organisée une grande châteltenie avec une cour de justice ⁹.

Voici les limites de la châteltenie de Cornillon : le col de Morges, Serre Tardin, le Drac, Paniéros (Panié), Avignonet, la Cluze, le Gresse, le Lautaret, le col de Menée, le col de Seysses, la Croix Haute, le col de la Chante, le Châtel et Saint-Genis. [note 1 : ces limites ont varié au cours des âges.]

p. 5

Le 16 août 1255 le juge delphinal ¹⁰ Pierre Lombard rendit à Mens une sentence au sujet d'un procès entre Guillaume Isnard, châtelain de Cornillon, et les hommes d'Oriol d'une part et Pierre Bérenger, seigneur de Morges, d'autre part. Les premiers prétendaient avoir le droit de pâturage sur la rive gauche de la Vanne jusqu'au serre de la Magnana et de la Sioleta. Pierre Bérenger était absent, le juge confirma le droit de pâturage au châtelain et à ses hommes. Cette sentence fut confirmée le 17 septembre 1255. Témoins : Gauthier de Meysena, Alexis chapelain de Mens (Guillaume d'Oulx notaire impérial) ¹¹.

Le 9 décembre 1258 le dauphin mariait sa fille Béatrix à Guigues Bérenger seigneur de Morges. En 1261 il décida d'inféoder une autre partie du Trièves.

* * *

Inféodation de 1261

Le 4 décembre 1261, le dauphin Guigues VII décida de se faire reconnaître seigneur par tous les

5. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 1, p. 521.

6. Terras utilise systématiquement le verbe « testâ ». Nous avons préféré éviter « tester » qui est très peu courant dans ce sens.

7. Entre les deux, en 1275, Guigues Alleman dictait son testament au château d'Uriage. C'est le plus ancien texte connu dans la région, dans une langue autre que le latin. Il est reproduit par N. Chorier, Histoire du Dauphiné, t. 1, p. 670.

8. C'est-à-dire les terres qui n'étaient pas encore inféodées.

9. La châteltenie était une unité administrative regroupant plusieurs paroisses. Le châtelain n'était pas forcément l'habitant d'un château. Il était nommé, et était investi de pouvoirs d'administration, de police et de justice. Il rendait périodiquement des comptes au dauphin. La châteltenie de Cornillon et Mens a perduré jusqu'à la Révolution.

10. Cet adjectif est toujours employé ici dans le sens de « qui dépend du dauphin », par opposition à dauphinois (qui relève du Dauphiné).

11. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t.2, p. 570 et t.7, p. 96. Voir aussi H.V. : [Au delà de la Vanne](#).

habitants de Mens et des environs. Il envoya ses émissaires au château de Cornillon et à Mens. Le 6 décembre 1261 à Mens, les habitants de Cornillon se déclarèrent hommes liges¹² du dauphin, comme ceux de Mens, sauf quelques hommes, les clercs et les nobles. Les biens des nobles et des clercs relèvent du dauphin. Tous sont taillables¹³ sauf les nobles. Le même jour, Olivier, Guigues et Humbert Romain de Saint-Maurice se déclarèrent hommes liges du dauphin. Voici les déclarations des

p. 6

commissaires delphinaux :

Didier Curtil tenait la baylie¹⁴ de Menglas et de Longueville et ses biens de Cornillon. Guillaume Alloard tenait la baylie d'Oriol, le mas¹⁵ du Petit Oriol. Blanchardeyres, Villard, Martoré étaient tenus par des particuliers moyennant un cens¹⁶ de 18 sols¹⁷, 12 setiers¹⁸ de blé, 4 setiers d'avoine et le quart du vin. Raymond s'était emparé du mas des Combes à Lavars, qui faisait partie du château de Cornillon, et du mas de Chypres¹⁹. Bertrand Eschafin tenait 9 maisons au Petit Oriol dont celle d'Aymar Cornillon chevalier. Pierre de Morges tenait le mas de Baseoylle à Saint-Genis possédé à moitié par Jordan et par Jean Doriol ; Pierre de Morges s'en était emparé après le décès de Jean Doriol sous prétexte qu'il était mort sans héritier. Il avait l'hôpital des Fayas à Cornillon. Humbert du Thaud²⁰ avait la sixième partie du mas Joubertan. Giraud des Combes et Arnaud Pellat tenaient l'hôpital de la commanderie²¹. Guillaume de la Combe tenait en fief ses biens de la Croix de Cornillon, de Mens et du Villard. Pierre Bérenger de Morges tenait en fief le mas Galet et Pouillanne à Saint-Genis et devait pour cela un soldat armé. Borel et d'autres tenaient en fief leurs biens à Saint-Jean d'Hérans moyennant un soldat armé. Pierre Néier de Saint-Jean d'Hérans et Pierre Roux du Villard-de-Touage tenaient six séterées²² de terre et pour cela devaient un soldat armé. Le mas de Tourre était accensé²³ pour 3 setiers de seigle et 3 d'avoine, le

p. 7

mas du Thaud²⁴ pour 5 setiers de blé. Pierre Tardin tenait le mas des Rives moyennant un soldat. Guillaume Richard des Payas devait 3 charges de buissons pour la clôture du château. Bernard Boyer tenait ses biens de Mens du comte.

Les habitants de Mens comme ceux de Cornillon relèvent du dauphin qui lève les cens au Grand et au Petit Oriol, à l'Orme de Lavars, à Touage et au Villard-Julien ; il prend un fromage par bergerie et par troupeau²⁵, il possède le bois du Fayn et de Laye, 1 maison à Oriol, 14 séterées de terre, 2 moulins,

12. Un homme lige s'est déclaré vassal de son suzerain, à qui il doit des redevances en nature ou en argent, ainsi qu'une assistance militaire en cas de guerre.

13. Ils payent la taille, entre autres redevances.

14. Le bayle était le percepteur des droits seigneuriaux sur l'étendue d'un certain domaine, appelé baylie.

15. Le « mas » peut aller du simple lieu-dit à tout un hameau.

16. Le « cens » était une redevance fixe en nature ou en argent que le paysan payait au seigneur en échange de la concession d'une terre.

17. La monnaie d'Ancien Régime pouvait être exprimée en écus valant 3 livres, chaque livre valant 20 sols.

18. Le setier contenait environ 63 litres.

19. Cette famille a été présente sur la commune pendant plus de trois siècles. Ce sont eux qui ont fait bâtir le château actuel, en 1552. Voir H.V. : [Un blason pour Cornillon](#).

20. Terras écrit « Umbert dé Tanc ». Il s'agit bien du Tau, Thau ou Thaud (orthographe IGN). Pilot de Thorey atteste l'origine dans son Dictionnaire topographique, p. 342.

21. Il s'agit du domaine de l'ordre de Malte, à Villard-Julien. Terras en parle plus loin.

22. La « séterée » valait environ un quart d'hectare. En théorie c'était la surface que l'on pouvait ensemer avec un setier. Elle était divisée en deux « éminées », quatre « quartelées », 8 « fosserées », 16 « civerées ».

23. Loué moyennant une redevance fixe (le « cens »).

24. Terras écrit ici « Taou », ailleurs Tanc ou Tau : voir note 20. Nous écrivons désormais systématiquement « Thaud ».

25. Voir H.V. : [Au-delà de la Vanne](#).

1 battoir et 1 gauchoir²⁶ aux Merlons. Étaient hommes liges du dauphin à Cornillon : les héritiers de Guillaume de Chypres, Humbert et Raymond du Thaud, Albert Bleyme, Guigues Duclot. Pierre d'Aix était considéré comme vassal pour ses biens de Vulson, Oriol et la Veyrie. [note 1 : Inventaire du Grésivaudan t.7.]

Louis de Bavière empereur (1314-1345) Jean II dauphin (1307-1319), Guigues VIII dauphin (1319-1333), Humbert II dauphin (1333-1349)

* * *

p. 8

Louis de Bavière empereur (1314-1345).
Les dauphins : Jean II (1307-1319),
Guigues VIII (1319-1333), Humbert II (1333-1349).

Le 18 juillet 1279 le dauphin Jean I passe à Cornillon (castrum Curnillionis). Odon Alleman seigneur, reçoit le dauphin.

Le 31.1.1299 le dauphin Humbert I échange avec Guy Alleman, seigneur du Valbonnais, une partie de Claix contre le château de Cornillon en Trièves, sous réserve que l'usufruit soit attribué au chanoine Jean Alleman durant sa vie. [note 1 : R.d. t.3 p. 623²⁷]

Le 26 septembre 1310, le dauphin Jean II vint à Cornillon²⁸.

Le 16 juin 1317 Guigues de Villaret châtelain du Trièves à Cornillon²⁹ discute avec le dauphin Jean et les seigneurs de la région au sujet de la sécurité des routes³⁰. Les habitants relèvent de la justice delphinale, sauf quelques cas. Brion était un fief du dauphin³¹.

p. 9

Le 31 juillet 1318, le dauphin Jean II envoie une lettre au châtelain de Cornillon lui disant de faire respecter les franchises accordées aux Lombards [note 1 : marchands ou banquiers de Mens] et de les aider au besoin³²

Le 20 juin 1326 Henri, régent, seigneur de Montauban, Mévouillon et Trièves confère à Pierre de Vizille son chapelain, les offices de notaire de Cornillon, Clermont et Avignonet en Trièves³³.

* * *

26. Le battoir servait à écraser les tiges de chanvre pour en extraire la fibre, le gauchoir foulait les toiles pour les assouplir.

27. U. Chevalier, Regeste dauphinois, t. 3, p. 623.

28. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 4, p. 27 en dit plus sur l'objet de la visite : « Cornillon, 27 septembre 1310. Après avoir défendu aux habitants des lieux du Trièves où il n'y a point de moulins, de porter moudre leurs blés dans les paroisses où il y en a appartenant au dauphin, sur les prières et remontrances à lui faites par Humbert du Tanc, le dauphin Jean enjoit aux habitants de la paroisse de St-Jean-d'Hérans d'aller moudre aux moulins dudit Tanc, avec défense de détourner les eaux des ruisseaux de Vulson et Tourre, et de porter moudre les blés ailleurs, à peine de 60 sols d'amende et de confiscation. H. du Tanc servira annuellement au dauphin 5 setiers froment et 3 d'avoine, mesure de la Mure, ap. Curnillionem, en nostre maison. »

29. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 4, p. 282 mentionne ses comptes de châellenie, de 1317 à 1321.

30. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 7, p. 284 donne le détail du conflit.

31. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 4, p. 280 complète la situation concernant Brion.

32. U. Chevalier, Regeste dauphinois, t. 7, p. 292 ajoute : « et de les aider à se faire payer de leurs débiteurs. »

33. U. Chevalier, Regeste dauphinois, t. 7, p. 344 ajoute que l'acte a été ratifié par le dauphin Guigues.

Humbert II dauphin (1333-1349)

Le dauphin Humbert II fut l'un des plus grands dauphins de notre pays, il succéda à son frère Guigues VII en 1333.

Le 8 janvier 1334 les principaux seigneurs ou nobles du pays prêtèrent hommage au dauphin notamment : Guillaume de Brion, Jean du Thaud, Aymar Garcin, Lancelot Guers de Mens³⁴.

p. 10

Le 16 avril 1335 l'empereur Louis de Bavière offrit le titre de roi au dauphin Humbert II ; celui-ci n'accepta pas parce que son suzerain était excommunié.

En 1338 le dauphin fut dans un grand embarras. Il voulut inféoder la plus grande partie du dauphiné, et notamment le Trièves, au pape d'Avignon Benoît VII, alors tout puissant. Le pape envoya deux commissaires pour une enquête. Ils vinrent à Mens les 13 et 14 mai 1339³⁵. L'enquête indique que la châtelainie de Cornillon comprenait cinq paroisses : Cornillon 110 feux ou familles, Mens 380, Lavars 115, Saint-Pancrasse³⁶ 296, Saint-Jean d'Hérans 157 : en tout 1058 feux dont 660 relevaient du dauphin. Les revenus se montaient à 800 florins³⁷ environ.

Le 17 mars 1341 le dauphin Humbert II albergea³⁸ à Jean Amaudrini, notaire de Grenoble, la mistralie³⁹ et l'office de notaire de la châtelainie de Cornillon, moyennant un cens de 2 florins ; un vingtième du revenu serait réservé au mistral ou notaire. [note 1 : R.d. t.5 p. 879⁴⁰. En 1350 il y eut un procès entre Pierre de Neyrieu, clerc du dauphin et François Dupont héritier des Amandrini, au sujet de la mistralie de Cornillon.]

La prise de Romans

En 1342 le dauphin, qui avait des difficultés à Romans⁴¹ décida de soumettre la ville. Il leva des troupes dans les châtelainies de Cornillon, Goncelein et Morestel. Le 14 février 1342, le châtelain de Cornillon partit à la cavalcade avec sa troupe⁴².

p. 11

composée de 26 nobles, 11 hommes francs⁴³ et 72 roturiers. Voici les principaux seigneurs ou nobles de la châtelainie de Cornillon qui partirent :

Jean de Meyssenas, Lionel de Bardonnenche, François, Jean et Humbert du Thaud, Pierre et Lantelme de Pellafol, Guillaume de Brion, François de Chaix, Arnaud du Serre, Raymond et Lambert des Combes, Guillaume et Jean de Combe, Hugues des Prés, Pierre Reppelin, Humbert Tyromberti châtelain pour Jean de Groslee, André Rolland vice-châtelain et Jacques Bernard, trompette de Mens⁴⁴.

34. U. Chevalier, Documents historiques inédits t. 7, p. 42 donne la liste complète.

35. Voir H.V. : [Par la route ou par le train](#).

36. De nos jours, Saint-Pancrasse est un lieu-dit de Saint-Baudille-et-Pipet.

37. Le florin était une monnaie dauphinoise. Il était divisé en 12 gros valant chacun 24 deniers. Le change par rapport à la monnaie du royaume de France était de 4 florins pour 3 livres.

38. « Alberger » signifiait louer une source de revenus, moyennant une redevance fixe.

39. En Dauphiné, le mistral pouvait faire office de percepteur des droits seigneuriaux, comme le bayle, mais aussi de juge. Le domaine sur lequel il exerçait ses fonctions était la mistralie.

40. U. Chevalier, Regeste dauphinois, t. 5, p. 879.

41. Voir U. Chevalier, Le dauphin Humbert II et la ville de Romans, [Valence, 1883](#).

42. La « cavalcade » était l'aide armée exigée par le dauphin de ses vassaux.

43. Un homme franc était certes exonéré de taxes, mais étant vassal d'un noble, il lui devait un service militaire.

44. U. Chevalier, Documents historiques inédits, t. 7, p. 66 donne la liste complète.

La ville de Romans capitula le 21 février 1342, les troupes occupèrent la ville (d'après Guy Allard ⁴⁵).

Le 11 octobre 1346, l'empereur Louis de Bavière mourut ; il avait autant de difficultés que son vassal Humbert II.

Le dauphin signa un traité dynastique en 1343, en 1344 et en 1349, choisissant un prince étranger pour lui succéder. Il maintenait l'autonomie du Dauphiné sans le séparer de l'Empire. Le 14 mars 1349, à Romans, il confirma à perpétuité les libertés et privilèges des dauphinois.

* * *

p. 12

||

Histoire de 1349 jusqu'aux temps modernes

Les abbesses de Saint-Just (1349-1792). Révisions des feux. Visites épiscopales. Marc Perrachon et Durand, seigneurs. La révocation de l'Édit de Nantes. Révision des feux de 1700. Histoire moderne.

Les abbesses de Saint-Just (1349-1792)

Le 25 octobre, Humbert II fondait le monastère de Saint-Just les Romans pour assurer une retraite convenable à sa mère ⁴⁶. Pour cette fondation les abbesses ont eu le revenu de la châtelainie de Cornillon de 1349 à 1792. Voici un abrégé de l'acte de fondation du monastère :

« En nous reportant au commandement de Dieu « Honore ton père et ta mère et tu vivras longtemps », et en considération de la vocation religieuse de sa mère, frère Humbert établit un

p. 13

monastère à Saint-Just de Romans, de l'ordre de Citeaux. Pour cela, l'ancien dauphin, pour maintenant et ses successeurs, donne à la dame Béatrix, sa mère, à la vénérable sœur Marguerite de Morestel, future abbesse, la maison forte de Saint-Just et en plus pour la dotation du monastère qui doit être créé et pour l'entretien des religieuses, frère Humbert donne à la dame Béatrix les cens, services, revenus et usages sur les châtelainies de Saint-Nazaire, Chabeuil, Saint-Marcelin, Roybon, Saint-Just, Trièves et Cornillon, Baurepaire et Beauvoir. La rente totale se monte à la somme de 700 livres. (Humbert Pilat Notaire) ⁴⁷. »

D'après Guy Basset, juriste dauphinois, après 1350 il y eut un combat dans la région du Villard-Julien entre les partisans de Bérenger de Morges et les partisans d'Arthaud de Montauban, baron d'Aix et de Gresse. Il n'est resté qu'une légende de ce combat [Note 1 : Guy Basset, Usage des fiefs, p. 56 ⁴⁸].

En 1369-1370 les fortifications du château de Cornillon et les murs d'enceinte de la ville de Mens furent réparés.

* * *

Les abbesses de Saint-Just de 1374 à 1393

45. U. Chevalier, Documents historiques inédits, t. 7, p. 67 mentionne d'autres références.

46. U. Chevalier, Histoire de l'Abbaye de Saint-Just, Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, t. 8, p. 83.

47. U. Chevalier, Histoire de l'Abbaye de Saint-Just, Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, t. 8, p. 90, donne une version plus complète.

48. D. de Salvaing de Boissieu, De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux en Dauphiné, p. 120, dit : « La mémoire s'est conservée d'un combat signalé qui fut fait entre les Bérenger et les Arthaud dans un champ qui est entre le bourg de Mens en Trièves, et le village de Villard-Julien, où la tradition du pays porte qu'il demeura plus de deux cents hommes sur la place. »

L'abbesse Berlione de Flandènes dirigea le monastère de Saint-Just à partir de 1374. Elle loua⁴⁹ le terrier⁵⁰ des revenus du monastère. En vérifiant les lièves⁵¹ des cens il y eut pour la châtelainie de Cornillon et du Trièves un trop perçu de 95 setiers d'avoine. L'abbesse ordonna de renouveler le terrier⁵².

p. 14

Mariette d'Eptevo

En 1393 l'abbesse Mariette d'Eptevo chargea son procureur⁵³, Jacques de Revel, de gérer les revenus de la châtelainie de Cornillon. Le 4 octobre 1395 le procureur albergea à Bertou Doriol un champ de 7 sétérées à Oriol, situé à Pralong moyennant une location annuelle de 2 civiers⁵⁴ de blé. Témoins : Pierre Vial, Pierre Alloard (Pierre du Thaud notaire de Cornillon). En 1402 le revenu de la châtelainie delphinale de Cornillon était de 340 florins.

* * *

p. 15

En 1404 le gouverneur du Dauphiné Le Meingre ordonna à dame Jofré de Villaret, veuve de Guy de Morges de Saint-Pancrasse, de reconnaître au profit du dauphin une rente de 18 setiers de blé achetée par elle à noble Guigues Ravier, qui était perçue sur Cornillon et Lavars. Les abbesses de Saint-Just avaient la jouissance des revenus de la châtelainie de Cornillon qui se montaient à 100 setiers de blé.

En 1405 Le Meingre défendit aux nobles de chasser, ceci était contraire au « Statut Delphinal ». 800 nobles allèrent manifester au château de La Côte Saint-André. Le gouverneur du Dauphiné renonça à ses fonctions⁵⁵.

* * *

p. 16

Révision des feux en 1427

Cornillon⁵⁶ : Noble Claude Repelin châtelain. Messire Pierre Brachon curé, nobles Jean Pic et Henri du Serre, familles Odon, Charavil, Giraud et Pascal [note 1 : Isère B2731].

Le 10 novembre 1430 les frères Margailan achetèrent un cens de 3 setiers de blé à Jean Bérenger et un autre cens à Jean de Montorcier. Ces cens relevaient de la châtelainie de Cornillon, fief delphinal. Le conseil delphinal accorda l'investiture le 3 décembre 1433 moyennant le versement de doubles lods⁵⁷.

* * *

49. Terras écrit « arenté » ; arrenter signifie « louer moyennant une rente ».

50. Le « terrier » était le livre dans lequel les propriétés étaient décrites. Terras emploie parfois le mot dans le sens de « ensemble des terres louées ».

51. Une liève était une sorte de livre de comptes dans lequel les cens dus pour chaque terre étaient notés. Voir H.V. : [En bon père de famille](#).

52. C'est-à-dire de refaire une description des terres de manière à corriger les erreurs.

53. Dans tout le document, « procureur » a le sens qu'il avait sous l'ancien régime : un fondé de pouvoir, quelqu'un qui a reçu procuration pour agir au nom de la personne qui l'emploie.

54. Le « civier » était le seizième d'un setier : en théorie, la quantité nécessaire pour ensemençer une civerée.

55. Les détails de cette anecdote sont rapportés par N. Chorier, Histoire du Dauphiné, t. 2, p. 404.

56. À l'origine, les « feux » étaient les familles : en moyenne environ 4,5 personnes par feu. Chaque communauté devait un impôt proportionnel à son nombre de feu. Les « révisions des feux » permettaient de tenir à jour les comptes des terres imposables. Terras donne ici les relevés de quelques noms de familles.

57. Les « lods » étaient des sortes de droits de succession : une somme payée au suzerain par l'acheteur quand une terre changeait de propriétaire.

Le 21 décembre 1443, reconnaissances en faveur :

— de Jacques Valentin, prieur de Durbon,

— de Jean Margaillan notaire à Mens, pour les biens qu'il tenait au Villard-Julien et à la Croix de Cornillon ;

— de Béatrix, veuve de Guillaume Gronopolis, des biens hérités de son père par testament établi par Guillaume Pellat, notaire à Lavars : un pré d'une sétérée moyennant un cens de 3 sols.

Fait à Mens en présence de Jacques Bérenger de Morges, seigneur de Montmeilleur, Clément Gronopolis du Villard-Julien [note 2 : Charte de Durbon n°771⁵⁸].

p. 17

Révision des feux de 1449

Maron Colomb vice-châtelain du Trièves. Cornillon : 8 feux solvables, 10 non solvables (feux delphinaux).

Visite épiscopale

Le comte évêque de Die visita en 1450 les paroisses du Trièves⁵⁹, sa visite dura 5 jours. Il y avait un prieuré à Cornillon taxé de 4 florins, à Lavars taxé 4 florins, à Saint-Genis et à Saint-Sébastien. La paroisse de Brion n'existait plus en 1450.

* * *

p. 18

Révisions des feux en 1460 et 1472

Cornillon 3, Grand Oriol 14, Petit Oriol 4, Blanchardeyres 4, Villard-Julien 14, en tout 39 feux. Lavars 15 feux, Saint-Pancrasse 11, Saint-Genis 7, Saint-Jean d'Hérans : 10, Vulson 6, Villard-de-Touage 9, les Rives 9 et Bongarrat 5, en tout 39.

Nobles de Saint-Jean d'Hérans : Claude et Louis du Thaud, François de Bardonnenche, Bertrand de Pellafol et Bartholomé Hélix. Autres nobles : Berton de Combe de la Croix de Cornillon, Jacques Bérenger de Saint-Pancrasse, Guigues de la Tour de Clelles, Pierre Sylve du Percy.

Hommes delphinaux de Mens : 57. Hommes delphinaux du Trièves : 174.

En 1472 à la révision des feux de Cornillon il y avait : nobles Humbert et Raymond du Thaud, Albert Bleyme et Guillaume Chypres et 34 feux non nobles dont : Freychet, Segond, Pellat, Roland, Payan et Aymar.

* * *

Gardienne de Crussol (1487-1493)

L'abbesse Gardienne de Crussol loua le terrier des cens de la châtelainie de Cornillon à Guillaume Borel, notaire de Menglas.

Le 21 octobre 1489, le procureur général du dauphin demanda l'ouverture d'une enquête sur l'usurpation par les officiers du seigneur de Morges des droits régaliens

p. 19

58. Chartes de Durbon, p. 764.

59. La paroisse de Cornillon comme les autres paroisses du Trièves, dépendait du diocèse de Die. La gestion en était assurée par le « chapitre », une assemblée de chanoines qui, entre autres, collectait la dîme. L'évêque, qui dirigeait le diocèse, était tenu de le visiter périodiquement.

sur les chemins de la châtelainie de Cornillon.

Les habitants de Cornillon défrichèrent au printemps 1509 une partie de la montagne de Pey Vulson⁶⁰. Le châtelain de Mens, Guigues de Margailan, alla faire une enquête pour cela.

Le 5 mai 1509 la chambre des Comptes de Grenoble albergea aux habitants de Cornillon et d'Oriol la montagne de Pey Vulson moyennant le cens du vingtième de la propriété. Les habitants avaient défriché 80 sétérées environ.

* * *

Visite épiscopale

Le 2 octobre 1509 messire Pierre Mouton, au nom du comte évêque de Die, Gaspar de Tournon, visita la paroisse de Cornillon. Messire Mouton ordonna de réparer les vitres de l'église et de clôturer le cimetière autour de l'église.

* * *

Le 27 février 1516 un albergement fut accordé à François Fauchet et à André Dupuy pour l'usage des fontaines au Villard-Julien et de Lavars moyennant un cens d'une émine⁶¹ de blé.

En 1516 les décimes de la paroisse se montaient à 3 florins, l'abbesse de Saint-Just versa 9 florins pour ses revenus du Trièves.

p. 20

L'abbesse Louise de Saint-Chamond (1508-1556)

En 1524 Guillaume Borel de Menglas acheta un pré à Pierre Cuchet de Mens, relevant de la direction de l'abbesse. Guillaume Borel refusa de verser les lods de l'achat. Il y eut un procès, la vente fut cassée.

Le 16 octobre 1538 l'abbesse loua pour 3 ans les terres des cens à Rodon Brunel, châtelain de Mens et Cornillon pour la somme annuelle de 140 florins (Ayneron notaire de Romans).

Le 14 septembre 1541 les terres du Trièves furent louées pour 3 ans à Claude Borel, notaire de Mens pour 140 florins, témoin Jacques Chambon notaire.

Le 21 janvier 1547 Pierre Cuchet, cordonnier de Mens reconnut tenir de l'abbesse le pré qu'il avait voulu vendre en 1524 situé à Menglas (Patras notaire).

Le 10 janvier 1549 l'abbesse loua les terres du Trièves à Marin Marié et à Guigues de Bourdeaux, curé à Mens pour 160 florins. Le notaire Gabriel Patras fut chargé de renouveler le terrier, moyennant 52 florins. Témoins : Jean Chalvet, Guigues Luya curé de Mens, Pierre Pélissier, Antoine Magnin clerc (Jean Bremer notaire).

Le 20 septembre 1540 René Charrue du Villard-Julien apporta au marché de La Mure 10 setiers de blé ou de seigle, il avait peut-être oublié de payer la leyde⁶². Le vice-châtelain de La Mure, François

p. 21

Reynier, écuyer, le convoqua devant la cour de justice de La Mure le 4 avril 1541. Deux témoins furent entendus : Gondrand et Lambert, clercs de La Mure [note 1 : Archives de Grenoble H. 296].

60. Nous avons gardé la dénomination « Pey » que Terras utilise pour le Serre Vulson. Elle correspond aux habitudes des habitants. Au XIX^e siècle encore, l'endroit était désigné en français par « Puy Vulson » : Puy, comme Pay et Pey, désigne un sommet.

61. Une « émine » est la moitié d'un setier : en théorie, la quantité nécessaire pour ensemer une éminée.

62. La « leyde » était une taxe prélevée sur les denrées amenées aux marchés ou aux foires.

Le 9 avril 1552 et les jours suivants, le notaire Barbier de Voreppe reçut les reconnaissances des delphinaux de Cornillon dans la maison de Pierre Giraud en faveur de l'abbesse de Saint-Just :

François Froment pour une maison et des biens albergés, un cens de 13 sols, Claude Froment, Jacques Pélissier, Antoinette Paris, Antoine Charbonel sergent, Guigues Borel notaire, Jacques Pallanchard, Dominique et Claude Cuchet, Pierre Hélix, Antoine Charrue, François Faucher, Claude Athenoux, Freychet, Allord, Durand Bernard Châtelain du Petit Oriol, Guillaume Charance, curé de Cornillon.

* * *

En 1576 les décimes de la paroisse se montaient à 14 florins.

En 1592 Claude Oddos de Bonniot construisit un moulin à vent au Serre de la Croix de Cornillon.

Le 22 décembre 1595 le seigneur du Collet acheta le droit de juridiction sur les hommes delphinaux du Petit et Grand Oriol. Le 11 décembre 1598 Abel Bérenger achetait la même juridiction pour 515 écus.

* * *

p. 22

L'abbesse Catherine de Villeneuve (1575-1611)

Le 30 avril 1603 l'abbesse de Saint-Just⁶³ loue les terres de la châtelainie de Cornillon pour 4 ans à Jean Malvezin, notaire de Mens, moyennant 120 livres par an (Chalandon notaire de Grenoble). Elle reçut les reconnaissances des albergataires de 1608 à 1611 :

Cornillon : messire Pichon curé, noble Claude Oddos de Bonniot, François Giraud ;

Grand Oriol : Guigues Borel notaire, noble Abram⁶⁴ de Chypres, Antoine Pélissier-Baudier, Claude et Jacques Chalvet, Jean Donnet ;

Petit Oriol : Jean Bernard, Jean Cuchet dit Capitaine, Pierre Davin ;

Villard-Julien : Adrienne Girard veuve Segond, François Freychet, Jean Giraud-Pané, Jeannot Davon, le 23.3.1609 noble Gaspar de Chypres, Jean Segond, Pierre Athenoux ;

Blanchardeyres : Dominique Freychet ;

Foreyres : noble Mathieu Richaud.

p. 23

Visite épiscopale de 1604

Le 24 septembre 1604 le comte évêque de Die, André de Léberon, visita la paroisse de Cornillon. Messire Pierre Tolme, religieux de l'ordre de Saint-François, curé de Cornillon et Lavars déclara qu'il n'y avait que 3 catholiques à Cornillon. Le comte évêque ordonna de faire mettre l'église en état, elle était presque en ruines.

Le 18 juillet 1625 Salomon Vulson, capitaine de Mens et châtelain de Cornillon, ordonna à Jacques

63. C'est sous sa direction que la communauté acheta une maison à Romans pour s'y installer définitivement, en juin 1600. En 1574, le monastère de Saint-Just avait été pillé et incendié une première fois, et les religieuses s'étaient déjà réfugiées à Romans.

64. On trouve plutôt Abram que Abraham dans les textes anciens.

Philippe du Petit Oriol, consul⁶⁵, de répartir⁶⁶ la somme de 76 livres sur les habitants pour les frais de l'armée de passage à Orpierre.

Le 8 septembre 1637 la taille de Cornillon fut répartie entre les habitants en présence du châtelain de Mens et Cornillon, et des consuls. Elle se montait à 124 livres.

p. 24

Visite épiscopale

Le 24 juin 1644 l'évêque et comte de Die, Jacques de Léberon visite la paroisse⁶⁷. Le prier en est le chapitre de Die, qui fait les dîmes à la cote 20⁶⁸, qui valent 90 setiers, il donne 35 setiers de blé au curé qui distribue 1/24^e aux pauvres⁶⁹ (3 setiers 1/2), la dîme du vin vaut 3 charges⁷⁰. Il y a une terre qui vaut 35 setiers de blé.

Le chœur de l'église est voûté, ni pavé ni blanchi. La nef est en partie découverte, les murailles sont en ruines. Elle est couverte de paille, le cimetière qui est autour de l'église sert pour les catholiques (16 familles) et les réformés (100 familles)⁷¹.

Il n'y a pas de maître d'école, le presbytère est en ruine, les terres de la cure valent 20 livres, le curé paie 24 livres de décimes. Dans la paroisse il y a la chapelle Saint-André en ruines à Blanchardeyres, une autre en ruines au Petit Oriol sous le nom de Saint-Étienne.

Au Villard-Julien il y a une église en ruine que l'on croit être une dépendance de la commanderie, elle a des fonds qui rapportent 50 écus de rente. Il y a une confrérie du Saint-Esprit au Villard-Julien. Une autre confrérie au Petit Oriol qui a une rente de 6 livres. L'évêque constate que le curé, messire Jean Itier, n'a pas suffisamment de revenus, et qu'il est obligé de s'employer à Lavars. Il condamne le chapitre à mieux payer le curé et à faire réparer l'église⁷².

* * *

p. 25

Marc Perrachon et Durand de la Châtre seigneurs par achat du titre

Le 10 avril 1648 Marc Perrachon achète la juridiction sur les hommes delphinaux de Cornillon, Lavars, Mens, Saint-Genis, Morges, Prébois, Saint-Paul et Saint-Guillaume, au commissaire delphinal, moyennant la somme de 800 livres. La vente fut enregistrée à la Chambre des Comptes le 12.7.1652.

En 1648 le seigneur céda ses droits de juridiction sur Villard-Julien, durant 3 ans à César Durand

65. Le consul était en quelque sorte le percepteur local. Il devait collecter les différents impôts de la communauté, dont il était responsable sur ses propres deniers.

66. Terras écrit « péréquâ » ; la péréquation était l'opération qui calculait la part de chacun à un impôt collectif, en fonction de ses revenus.

67. Voir H.V. : [La portion congrue de Jean Itier](#).

68. C'est-à-dire que le chapitre de Die préleve un vingtième de toutes les recettes.

69. Le 29 avril 1564, un arrêt général du Parlement de Grenoble avait ordonné que « la vingtquatrième partie des fruitz et revenus des Ecclésiastiques seroit affectée et distribuée aux pauvres de chacune paroisse, annuellement, sans aucune détraction et mise entre les mains de personnage suffisant et capable ». Il s'agissait de faire face à l'augmentation du nombre de nécessiteux provoquée par les premiers troubles des guerres de religion.

70. Une charge de vin était de l'ordre de 100 litres.

71. C'est bien ce que dit le compte-rendu. L'interdiction d'enterrer des protestants dans les cimetières catholiques date de la déclaration de Louis XIV du 1^{er} février 1669. À partir de là, le cimetière autour de l'église ne servira plus que pour les catholiques.

72. Le compte rendu de la visite a été publié. La partie qui concerne Cornillon et qui est citée ici, est dans le Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, t. 47, p. 405.

de la Châtre⁷³ et le 12 janvier 1668, le seigneur vendit la moitié de la juridiction sur Villard-Julien à César Durand de la Châtre moyennant 5 louis d'or et 55 livres. Les deux communautés de Cornillon et Villard-Julien furent délimitées.

* * *

Le 5 février 1654, messire Gabriel Fournié, curé du Gua, installa messire Claude Roland, prêtre, à la cure de Cornillon. Le nouveau curé prit possession de sa nouvelle paroisse en visitant l'église et la sacristie et en sonnant la cloche (Surre, notaire).

Le 12 mars 1661, Étienne Roux, seigneur de Morges promit à Marc Perrachon de ne pas le troubler au sujet de la juridiction des hommes delphinaux de Morges et Cornillon. Le seigneur de Cornillon promit de respecter les droits du seigneur de Morges sur les hommes delphinaux de Saint-Sébastien.

Le 31 octobre 1663, le feu brûla des maisons au Grand Oriol, un enfant mourut victime du feu. Il y eut une enquête, un rapport imprimé et un procès.

p. 26

Antoinette de Marcellange (1633-1677)

Antoinette de Marcellange fut la 16^e abbesse de Saint-Just. Les reconnaissances des albergataires de la châtellenie de Cornillon furent reçues par les notaires, rentiers de l'abbesse : Jessé Sénebier de Mens et, à partir de 1664, par David Royer notaire à Saint-Pancrasse.

Voici une partie des reconnaissances :

1664. Cornillon : noble Pierre du Faure de la Croix Haute, Pierre Auvergne, noble Jean de Chypres de Touage, Pierre Daspre du Beaumont, Pierre Bouvier du Beaumont, Jacques Richard du Beaumont, Pierre du Pin curé, Alexandre Robert.

Villard-Julien : Jean Giraud et Jean Brachet, Moïse Curtil et demoiselle Louise de Bonniot, Pierre Archer, Jacques Luya, André et David Giraud, Paul Freychet, David Luya, Pierre Reynaud, Jean Blanc, Marc Hélix, André Daveyne, Alexandre Borel, Abel Borel, Pierre Boulan, Jacques Sénebier, Jeannot Segond, Denis Gautier, Jacques Joubert, noble César de Durand.

Grand Oriol : noble André de Borel du Thaud, Jean Borel procureur à Grenoble, David Beymond bourgeois, demoiselle Marie Gaillard veuve Pierre Bouchayer, Jacques Pélissier, Marie Bouchayer, Michel Bernard, Guigues et David Pélissier, Guigues Gontard, Alexandre Bartalay, Marc Humbert, Pierre Bernard, Pierre Grisail, demoiselle Jeanne Eschafin, Salomon Donnet, Noël Pellissier, Alexandre Luya, Isaac Gontard, François Donnet, Antoine

p. 27

Pélissier, Étienne Pélissier-Tanon bourgeois.

Petit Oriol : Pierre Besson, Jean Froment, Jacques Philippe, Salomon Barbe, Jean Alloard, Claude Bonnet, Jacques Froment, Jacques Cuchet, Antoine Dumas, Pierre Bayle et Jean son petit garçon.

Les Richards : André Froment, Marc Besson, Antoine Dumas, Esprit Bontoux, Françoise Chanet, Jacques Philippe, Jean Froment, Salomon Barbe.

Blanchardeyres : Claude André, David Bermond, Pierre Bernard, Jacques Froment.

* * *

73. Il finira tragiquement le 27 novembre 1677. Voir H.V. : [Assassinat à la Croix Blanche](#).

En 1660 Pierre Durand de la Châtre fit affranchir ses biens de la taille moyennant la somme de 2040 livres, et il acheta la moitié des droits de justice.

Le 20 avril 1664 les Chartreux de Durbon passèrent un accord avec Jacques de Durand de la Garde pour exploiter, durant 10 ans, le minerai de fer à Montvallon.

En 1667 dom Crysante, chartreux de Durbon, trouva une mine de fer au Pey Vulson. Il voulut en prendre possession, Raymond Faure-Périer s'y opposa. Le 17 août 1669, François d'Hélis du Thaud loua les mines de fer aux moines de Durbon moyennant 5 sols par douzaine de banates⁷⁴ de minerai extraites (Charrue notaire).

* * *

p. 28

Claudine Marnais de Saint-André

Claudine Marnais de Saint-André fut la 17^e abbesse de Saint-Just à Romans de 1677 à 1716. Le procureur de l'abbesse, Claude Buissonier avocat, loua les revenus de la châtelainie de Cornillon à Jean Richard, marchand de Mens, pour 4 ans moyennant 160 livres annuelles. Cette location fut continuée jusqu'en 1696.

Le 6 février 1696 David Royer de Saint-Pancrasse devint rentier pour 8 ans moyennant une rente annuelle de 180 livres (Lesbros notaire de Grenoble).

L'abbesse eut à soutenir un long procès avec un albergataire du Petit Oriol qui n'avait pas versé un cens concernant un champ albergé et reconnu en 1662. Étienne Royer, fils de David de Saint-Pancrasse, était alors procureur de l'abbesse. Le procès se termina le 29 avril 1713.

* * *

Le 21 mai 1671, Abram Luya, vice-châtelain de Cornillon et de Mens ordonna au consul de Cornillon d'établir un rôle⁷⁵ pour payer la créance Chitron de Veynes sur la communauté, qui se montait à 1863 livres (Senebier notaire). Les 3 forains⁷⁶ de la communauté contribuèrent au rôle établi : Noël Roland, Pierre Girard-Gros et André Roussin.

Le 20 juillet 1676 André Borel du Thaud demanda au consul de Cornillon de lui rembourser une créance de 286 livres, somme prêtée à la communauté pour payer les tailles. Ceci n'eut point d'effet. Le 10 avril 1677, l'intendant envoya l'ordre de verser cette somme dans les 2 jours.

p. 29

ou bien il enverrait 6 dragons logés chez l'habitant⁷⁷ jusqu'au paiement de la créance. Ceci provoqua un procès qui dura 24 ans.

* * *

La révocation de l'Édit de Nantes

74. Une banate (ou benne dans le parler triévois) est un grand contenant en bois.

75. Le rôle est un texte qui établit la répartition d'une somme à payer (impôt ou autre) sur l'ensemble de la communauté.

76. Les « forains » étaient des propriétaires qui ne résidaient pas sur la commune. Ils payaient habituellement les impôts correspondant à leurs biens.

77. C'est le principe des « dragonnades », conçu à l'origine pour le recouvrement des impôts, largement utilisé ensuite pour forcer les conversions de protestants : il s'agit d'obliger les récalcitrants à héberger des soudards, incités à causer suffisamment de dégâts et occasionner le plus de frais possible, jusqu'à ce que l'hôte forcé obtempère. Voir H.V. : [Parcellaire, péréquaire et coursier](#).

La révocation de l'Édit de Nantes⁷⁸, en 1685, provoqua un grand malaise parmi les Réformés de la châtelainie où ils étaient nombreux. Le marquis de la Trousse, commandant en Dauphiné, envoya plusieurs dragons chez messire François d'Hélis, ministre du culte réformé. Le ministre décida de s'expatrier, sa fille Lucretse le suivit avec d'autres Réformés de la région, notamment Jacques Vulson de la Beaume, Anne de Durand de la Châtre du Villard-Julien, Jacques Girard de Galéan, Marguerite Pellat, en tout il y en eut 38. La petite troupe partit à la fin de novembre 1685 de la demeure de Marguerite Pellat, conduite par Pierre Blanc, et prit la direction de la Suisse. Les émigrants arrivèrent au pont de Séchillienne en Oisans. Il faisait jour, les habitants du pays étaient catholiques et hostiles. L'alerte fut donnée et le pont fut gardé par les habitants.

Anne de Durand, à cheval, voulut forcer le passage et tira un coup de pistolet qui blessa un homme. Le tocsin sonna le rassemblement des habitants, lesquels attaquèrent les Réformés. Anne de Durand fut renversée de son cheval et fut blessée avec d'autres. Il y eut un tué. Les dragons arrivèrent et

p. 30

encerclèrent la troupe. La dame du Mottet, femme du seigneur de Séchillienne, se chargea de soigner, dans son château, Anne de Durand. Le reste de la troupe fut amené dans la prison de Grenoble.

Le Parlement de Grenoble fut chargé de juger cette tentative d'émigration. Le ministre François d'Hélis, fut condamné à mort le 21 décembre 1685 et exécuté le lendemain à Grenoble ; sa fille Lucretse à être enfermée dans un couvent, Jean Vulson de la Beaume, Jean Girard de Galéan du Serre de Tréminis et Marguerite Évesque condamnés à mort. Ils furent exécutés sur la place du Breuil à Mens le 29 décembre 1685 vers les 11 heures du matin. Jean Girard et Jean Vulson furent inhumés dans la coulinière⁷⁹ derrière le temple de Mens. Marguerite Évesque, veuve de Jean Pellat des Combes de Lavars, rentière du Collet de Vulson fut exécutée à Grenoble le 22.12.1685.

* * *

p. 31

Visites épiscopales

Le 4 juin 1696, le comte évêque de Die, Pajot du Plouy, visita la paroisse de Cornillon.

Messire Jean Lesbros, du diocèse de Gap, en était le prêtre, 30 ans⁸⁰.

L'église de la Croix de Cornillon avait été rebâtie en 1688, sur le tiers du terrain de l'ancienne église en ruines.

Dans l'église il y avait un tableau de Saint-Pierre dans un cadre en noyer. Le cimetière n'était pas en état. Au Villard-Julien il y avait une chapelle rurale, valeur 5 livres de revenus.

Nouveaux convertis : 80 familles, anciennes familles catholiques 30, communiant : 400. Un clocher sans cloche.

Revenus du curé 300 livres. Prieurs : les chanoines du chapitre de Die. Témoins : Antoine Gautier ancien curé de Lavars, Antoine Grimaud curé.

Le 13 juillet 1699 le comte évêque de Die renouvela sa visite à la paroisse. Il trouva l'église dans le même état qu'en 1697. Témoins : S. Donnet châtelain⁸¹, Beymond consul.

* * *

p. 32

78. Voir H.V. : [L'héroïne de Villard-Julien](#).

79. Une « coulinière » est une venelle, un petit espace entre deux maisons.

80. On trouve sa signature sur les actes d'état civil de la paroisse de juin 1692 jusqu'en septembre 1700.

81. Son fils a connu à Valence une fin tragique. Voir H.V. : [Mandrin au Grand Oriol](#).

Révision des feux

Le 17 juillet 1700 ont comparu à Mens Salomon Donnet châtelain, Antoine Freychet consul, Jean Reynaud greffier, ils ont présenté le parcellaire⁸² de 1653 et leurs remontrances⁸³.

À Cornillon il y a 5 villages, les cens se montent à 60 setiers de grain. La dîme se paye à la cote 20 elle est louée 450 livres et le fermier est chargé de payer 1/24^e aux pauvres.

Il y a 77 familles taillables, 1 curé et 3 familles nobles : Paul de Durand de la Châtre, François de Bardel du Molar et Paul de Borel du Thaud. Jacques d'Ize de Saléon est seigneur de Cornillon. Il y a 340 habitants environ.

L'estime⁸⁴ se monte à 492 livres dont 200 pour les fonds nobles et y comprenant les fonds de la commanderie de Valence estimés à 24 livres, 33 livres pour les fonds affranchis en 1658, 22 livres pour les fonds affranchis en 1693 et 236 livres pour les fonds taillables.

Il y a encore pas mal de vignes et bien des noyers à Cornillon.

Les revenus se montent à 6669 livres dont 3199 pour les fonds taillables, 2717 pour les fonds nobles ou exempts de taille, et 752 pour les fonds affranchis. Il y a 1906 arpents⁸⁵ en tout.

* * *

Le 29 juin 1706 Marianne Oddos de Bonniot et Paul de Durand de la Châtre capitaine, louèrent leur domaine du Villard-Julien à Jacques Richard de Saint-Pancrasse, moyennant 60 setiers de seigle, 60 setiers de méteil⁸⁶ et 10 chapons. Cette location dura 6 mois, Paul de Durand de la Châtre, le reloua le 20.2.1707, pour 8 ans, à Michel Dupuy de Lavars, dans les mêmes conditions que ci-dessus.

* * *

En 1796, Paul de Blosset d'Agnès présenta une requête au vice-bailli du Grésivaudan, pour prendre possession des mines du Thaud à Cornillon (Antoine Fazende notaire).

En 1707 il y eut un grand feu à Cornillon qui brûla plusieurs maisons. Une enquête fut ouverte et un rapport fut imprimé⁸⁷.

p. 33

En 1711 Jean Ferrier s'engagea à charrier avec ses 4 bœufs, 60 douzaines de charges de minerai depuis Montvallon pour les porter aux martinets⁸⁸ des pères Chartreux de Durbon. Acte établi à Mens dans la maison de Morin en présence de Pierre Alloard châtelain de la vicomté de Clermont (Bermond notaire). Ces mines étaient exploitées en 1736, il y avait alors 54 ouvriers, le produit avait une valeur de 22 303 livres.

En 1713 le rôle se montait à 252 livres dont 20 pour la taille.

En 1714 Marguerite de Vulson revenue d'exil fit un tour au pays. Elle trouva son domaine d'Oriol

82. Voir H.V. : [Parcellaire, péréquaire et coursier](#).

83. Les « remontrances » étaient les arguments que présentait le châtelain pour justifier une diminution d'impôts. Il avait intérêt à exagérer les difficultés de sa communauté, ce dont les administrateurs de l'intendant n'étaient pas dupes. Voir H.V. : [La grande pluye](#).

84. À chaque bien est associée une valeur théorique, l'estime. Le total de ces estimations individuelles constitue l'estime de la communauté. L'impôt de chacun se calcule comme l'impôt de la communauté, divisé par l'estime totale, multiplié par l'estime individuelle.

85. L'arpent valant 5107 mètres carrés, 1906 arpents font près de 1000 hectares, sur les 1400 que compte la commune.

86. « Méteil » désigne un mélange de céréales semées ensemble sur un même terrain (souvent froment et seigle). Terras utilise le terme spécifique « cousséas ».

87. Voir H.V. : [L'Artichaut et l'Intrigue](#).

88. Un martinet est un énorme marteau à bascule, utilisé pour battre le fer (tant qu'il est chaud).

saisi parce qu'elle était de religion réformée, partie à l'étranger depuis 1677. Elle retourna s'expatrier dans la vallée de Luzerne en pays vaudois⁸⁹.

* * *

p. 34

Antoinette d'Armand (1716-1751)

Antoinette d'Armand fut la 18^e abbesse de Saint-Just à Romans de 1716 à 1751.

Le 7 février 1717 le procureur de l'abbesse loua à Étienne Royer, procureur à Grenoble, les terres des cens de la châtelainie de Mens et Cornillon pour 8 ans, moyennant une rente annuelle de 180 livres et 40 d'étrennes (Jacques Margaillan notaire de Grenoble).

Le 10 juillet 1725 le nouveau rentier fut Jacques Marcel de Mens, pour 6 ans, moyennant 200 livres de rente annuelle.

Le 30 janvier 1734 Charles Marcel, fils de Jacques procureur à Grenoble, fut rentier pour 9 ans moyennant 240 livres de rente annuelle.

Le 11 août 1739 l'abbesse loua les terres accensées à Pierre Bermond, notaire de Mens, moyennant 210 livres par an. Le terrier loué à Bermond comprenait 372 albergements :

Mens 126, Serons 3, Saint-Genis 2, le Verdier 3, Montmeilleur 1, Martinenc 5, Marais et Vilette 3, Milmaze 1, Foreyre 4, Menglas 25, Grand Oriol 23, Petit Oriol 18, Cornage 1, Blanchardeyres 4, Villard-Julien 23, Villarnet 12, L'orme 2, Cornillon 4, Touage 1, Villard-de-Touage 7, les Rives et la Jargne 14, Saint-Jean d'Hérans 14, Bongarrat 1, Tourre 2, Marcellaire 4, Lavars 14, Longefont 1, Châtelard 1, les 14 fermes isolées du mandement de Morges 52.

Reconnaisances reçues par Bermond

Cornillon : François de Bardel de Méreuil en 1743,

p. 35

Messire Claude de Saint-Pierre, curé de Cornillon, des biens reconnus par messire Pierre Dupin, curé en 1665, Alexandre Terrier, noble Armand de Sibeut, seigneur de Saint-Ferréol⁹⁰, major de la ville de Grenoble, noble Hercules de Maniquet et de Marianne de Durand de la Châtre sa dame, biens reconnus par noble Jean de Chypres en 1665 et par noble Gaspard de Chypres en 1609, Isabeau Oddos de Bonniot veuve de César de Bardonnenche de Champiné pour le domaine de Tapouleyre⁹¹ à Cornillon (18/12/1746), Jean d'Ize de Saléon évêque de Rodez pour le Collet⁹².

Villard-Julien : Marie Luya veuve Blanc, Marc Hélix, André Luya, André Giraud dit Lazary, Pierre Joubert et Jeanne Francon (1745), Jean Ripert, Pierre Giraud-Grenoble (1744), Alexandre Borel, André Vincent, Pierre Brachet, César Luya, Moïse Brachet, Jean Borel, Pierre Luya, Paul Boulan, Antoinette Pélissier veuve Jean Curtil, Marie Raynaud, Paul Freychet,

Grand Oriol : Noble Louis Marié de l'Orme le 8.12.1744 pour les biens reconnus par Étienne Pélissier-Tanon en 1664⁹³ et en 1608 par Pierre Pélissier-Baudier, Alexandre Borel Beauregard bourgeois, Salomon Pélissier, Jeanne Giraud veuve Chaumat, Jacques Donnet, Pierre Gautier, César Richard, Jacques

89. Luzerne est une des petites vallées du nord-ouest de l'Italie, dites « vallées vaudoises » à cause du choix religieux majoritaire de leurs habitants.

90. Dans la famille, ils signaient plutôt « Sibeu de Saint-Ferriol ». Voir H.V. : [Les châtelains de la Révolution](#).

91. Voir H.V. : [Entre Tapoulaire et Chantelouve](#).

92. La famille d'Ize avait hérité du domaine du Collet par alliance avec les Vulson. Voir H.V. : [En bon père de famille](#).

93. Ces biens étaient passés des Pellissier-Tanon aux Marié par l'intermédiaire de Gaspard Marié des Appreaux, de triste mémoire. Voir H.V. : [Dragonnades domestiques](#).

Pélissier-Cornage, Françoise Pupin veuve Donnet, Charles Souesme chirurgien⁹⁴, Michel Morin et Madeleine Arnaud, Claude Borel, Pierre Donnet, Jean Humbert, Alexandre Girard et Pierre Gros (1745), Pierre Ripert, François Simiand, Jean Giraud et Anne Donnet⁹⁵, François Salicon,

p. 36

Petit Oriol : Marie Froment, Jean Fluchaire et Marguerite Barthélémy (1746), Alexandre Philippe, Antoine Gautier, Jean Bernard, Charles et Antoine Dumas du Petit Oriol.

aux Richards : Jean Rostaing, Pierre Bayle et son petit garçon Jean (1744), Pierre Arthaud.

Blanchardeyres : Jacques Archer, André Froment, Jacques Pellat, Pierre Gautier.

Les Richards : Pierre Barbe, Pierre Bontoux, Jean Froment, Jacques Pallanchard.

* * *

p. 37

Le 7 septembre 1746 fut inhumé dans l'église, messire Claude de Saint-Pierre⁹⁶, curé, décédé le 6 à l'âge de 74 ans. Témoins : Gaspar Bouffier curé de Mens, Gay curé de la Croix de la Pigne, André Freychet curé de Saint-Sabastien, François Reymond curé de Lavars, François Roux archiprêtre de Cordéac⁹⁷.

* * *

Gabrielle de Beaumont (1751-1789)

Gabrielle de Beaumont fut la 19^e abbesse de Saint-Just à Romans de 1751 à 1789. Le 25 avril 1752, le procureur de l'abbesse loua les terres de la châellenie de Cornillon à Jean Gachet moyennant la somme de 330 livres par an.

Le 31 octobre 1757, les terrains furent loués pour 6 ans à Jacques Berton, bourgeois de Mens, moyennant 300 livres. Le bail fut renouvelé en 1763, en 1770 avec une rente de 360 livres, en 1779 et en 1787 avec une rente de 384 livres.

* * *

Le 20 novembre 1766, Jean-François de Bardel loua son domaine de Cornillon pour 8 ans à mi-fruit⁹⁸ à Pierre et Pierrot Mounier, père et fils, de Lalley.

En 1767, Jean Pélissier du Petit Oriol était émigré à Carouge près de Genève pour cause de religion.

Le 18 septembre 1780 un mendiant de Prébois de 25 ans fut trouvé mort dans une étable à Cornillon⁹⁹.

Le 8 octobre 1789 l'assemblée de Mens décida la construction du pont de la Cleyta¹⁰⁰ moyennant

94. Voir H.V. : [Les mariages du maître chirurgien](#).

95. Voir H.V. : [La saga des cimetières](#).

96. Il avait signé son premier acte sur la commune en février 1701, 45 ans plus tôt. Il a été un des curés les plus tolérants de la paroisse, durant la période de répression du protestantisme.

97. L'acte le mentionne comme « François Roux, curé de Cordéac, Archiprêtre des hautes Trièves ».

98. Dans un contrat « à mi-fruit » les récoltes sont partagées à moitié entre le propriétaire et le métayer, que l'on appelait plutôt « granger » en Dauphiné. Voir H.V. : [En bon père de famille](#).

99. Le curé Allègre précise qu'il s'agit de Jean Bermond, fils de Jacques et de Marguerite. Il a été enterré à Cornillon.

100. Sur la route de la Mure, une fois passé le pont de Cognet, le pont de la Cleyta traversait la Jonche avant d'arriver au village de Cognet. Les deux ponts avaient déjà été refaits en 1759, à raison de 1900 livres pour le pont de la Cleyta, 3000 pour le pont de Cognet (ADI 2C755).

600 livres, la contribution de Cornillon fut fixée à 140 livres.

p. 38

Diane de Canel (1789-1792)

Diane de Canel fut la 20^e et dernière abbesse de Saint-Just à Romans. En 1792 la Révolution supprima les communautés religieuses. Le 9 décembre 1792 le monastère de Saint-Just à Romans fut fermé. Les cens des delphinaux de la châtellenie de Mens et Cornillon furent confisqués¹⁰¹.

* * *

Reconnaisances au doyen du chapitre de Die

Le 6 juin 1789 les reconnaissances suivantes furent établies en faveur du doyen du chapitre de Die : messire Jean Allègre curé de Cornillon,

Grand Oriol : Jean Ripert et Jean Humbert

Petit Oriol : Pierre Pellissier

Pierre Arthaud des Richards, Alexandre Pélissier de Blanchardeyres.

* * *

Le 24 juillet 1790 fut inhumé messire Jean Allègre¹⁰², curé, décédé le 23 à l'âge de 73 ans. Témoins, André Bac archiprêtre de Mens, Galfard ancien curé de Saint-Pancrasse, Jean Galfard curé de Clelles, Jacques Plazy curé de Lavars.

* * *

p. 39

Histoire moderne

Le 23 janvier 1791 messire Jean Ollagnier prêta le serment constitutionnel¹⁰³, avec des réserves, à la sortie de la messe, devant les notables et les paroissiens. Le voici :

« Je prie¹⁰⁴ de veiller avec soin sur la paroisse qui m'a été confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi en tant qu'il ne sera porté aucune atteinte à la religion catholique apostolique et romaine et au pouvoir spirituel que J.C. a donné à son Église. »

Ce serment n'était pas conforme au serment demandé, le curé s'en alla en 1791.

En 1790 Cornillon fut rattaché au canton de Mens qui comprenait : Mens, Cornillon, Lavars, Saint-Pancrasse et Saint-Genis. Il y avait 45 citoyens actifs à Cornillon.

Joseph de Sibeut de Saint-Ferréol, ayant émigré, ses domaines furent expropriés et vendus le 15 mars 1794 à Grenoble¹⁰⁵. Les biens de l'église furent aussi expropriés et vendus en 1798.

* * *

101. Terras écrit « exproprias ». Comme tous les biens religieux, les revenus de l'abbaye de Saint-Just furent déclarés biens nationaux.

102. Il était en fonction dans la paroisse depuis 1758.

103. Voir H.V. : [Les curés de la Révolution](#).

104. En français dans le texte. Dans les archives communales, le serment commence par « Je jure de veiller. . . »

105. Voir H.V. : [Les châtelains de la Révolution](#).

En 1848 un loup¹⁰⁶ fut tué aux alentours de Mens. De 1842 à 1865, 19 loups furent tués dans le Trièves.

Au mois de juillet 1854 une épidémie de choléra¹⁰⁷ se déclara en Trièves. À Mens la contagion dura 2 mois. Le préfet vint visiter Mens où il y eut bien des malades. À Saint-Maurice et Lalley, il y eut une quarantaine de décès, à Prébois 2 seulement¹⁰⁸. Quand le choléra se déclara, les hirondelles partirent toutes, puis revinrent à la fin de l'épidémie.

En 1868 le maire loua la carrière de pierres qui se trouve du côté du Thaud¹⁰⁹.

Le 10 mai 1872 le conseil municipal proposa de louer la carrière de pierre charbonneuse¹¹⁰.

En 1873 le droit de chasse¹¹¹ fut loué¹¹².

En 1878 le cimetière fut déplacé; il y avait 5 cimetières privés qui remontaient au temps de la persécution religieuse dans le pays¹¹³.

En 1892 une école fut bâtie au Villard-Julien, une autre au Grand Oriol¹¹⁴.

En 1893-1895 une souscription fut ouverte pour le culte, elle se monta à 94 francs.

En 1901 le four banal du Grand Oriol fut rebâti¹¹⁵.

En 1904 la carrière de pierres du Thaud fut louée¹¹⁶.

Le recensement de 1936 indique 157 habitants, répartis comme suit : Cornillon 16, Villard-Julien 55, Grand Oriol 37, Petit Oriol 22, Les Richards 9, Blanchardeyres 3, La Grange 5, La Citadelle 5, Combe d'Andrieux 5.

Au mois d'avril 1937 la montagne au-dessus de Cornillon se dégrada, de gros blocs de rochers dévalèrent et se brisèrent contre les murs du château.

106. Voir H.V. : [Le viourounaire et les loups](#).

107. Voir H.V. : [Entre la peste et le choléra](#).

108. À Cornillon, il y eut une dizaine de décès.

109. Les comptes-rendus de conseil parlent d'« affermer » ou « amodier ». Voir H.V. : [Mines et carrières](#).

110. Le compte-rendu du conseil municipal parle de « schiste charbonneux, connu sous le nom de pierre noire ou crayon de charpentier ». Le conseil demande au préfet « d'autoriser la commune à affermer cette carrière aux enchères publiques ».

111. Voir H.V. : [Diane du Fays](#).

112. Le 10 août 1873, le conseil décidait d'affermier la carrière de pierre de taille ainsi que la carrière de sable qui est à côté. Le maire observe aussi « qu'il conviendrait d'affermier le droit de chasse dans les bois et les terrains communaux de la commune, en vertu du décret du 25 prairial an 13 ».

113. La mise en place du nouveau cimetière avait été projetée dès 1864, elle ne sera terminée qu'en 1898. Voir H.V. : [La saga des cimetières](#).

114. La réception des travaux pour les deux écoles est datée du 24 janvier 1892. Elles avaient été bâties par le même entrepreneur : Demartini. Voir H.V. : [Les sœurs Bonniot](#).

115. Pour 1000 francs en tout, dont 500 payés par le département, 300 par la commune, 200 par une souscription auprès des habitants du hameau. Le four du Villard-Julien avait été rebâti à neuf 10 ans plus tôt, grâce à E. Richard-Bérenger. Voir H.V. : [La réfection des fours](#).

116. Le 10 juillet 1904, « M. le Maire expose au conseil que malgré la surveillance qu'il fait exercer sur les carrières communales de pierre, sable et gravier de Pierre Vulson, il est bien difficile de constater les quantités de matériaux qui sont enlevées et il propose de louer, par voie d'adjudication, le droit de prendre des matériaux à ces carrières. » Le conseil accepte, « tout en réservant, pour les habitants de la commune, le droit d'y prendre gratuitement des matériaux, soit pour l'entretien des chemins ou monuments publics, soit pour leur usage particulier, à condition que lesdits matériaux soient employés dans la commune de Cornillon ».

Élections municipales de 1964 : inscrits 104, votants 92.

Élus : André Parat, Pierre Argoud, Georges Pennequin, Maurice Clément, Fernand Baup, André Bernard, Édouard Chauvin-Bayle, Robert Chevillon, Louis Tatin, André Pallanchard, Léon Doriol.

Élections municipales de 1971. Inscrits 104. Élus : Bernard, Clément, Chovin-Bayle, Chevillon, Doriol, Mathelet, Pallanchard, Parat, Pennequin, Gauthier, Gay.

Referendum du 23.4.1972 : Inscrits 108, votants 72. oui 40, non 16. Non votants 36 ¹¹⁷.

p. 42

III

Le domaine de la commanderie de Villard-Julien

Note historique. Visites du commandeur. Les commandeurs.

Note historique

Après la prise de Jérusalem en 1099, l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean fut créé pour protéger ou secourir les pèlerins qui venaient au tombeau du Christ ¹¹⁸.

Le 15 février 1113, le pape Pascal II confirma la création de l'Ordre et le prit sous sa protection ; il se développa dans le midi de la France, notamment dans le diocèse d'Arles. Le grand prieuré de Saint-Gilles devint la commanderie, chef de toutes les autres, de la langue ¹¹⁹ de Provence qui s'étendait de Toulouse à Nice et à l'Isère au nord, environ une cinquantaine.

La commanderie du Trièves fut créée entre 1214 et 1224 à Saint-Maurice-en-Trièves. Elle comprenait divers hôpitaux et domaines en Trièves, notamment au Villard-Julien ¹²⁰.

Une commanderie comprenait une maison hospitalière ou hôpital, une église ou chapelle, une maison pour le commandeur et son personnel qui comprenait : le bayle ¹²¹, les frères religieux, le chapelain, les frères servants ou donats ¹²². Les chevaliers étaient nobles ; ils pouvaient être des hommes de guerre et portaient sur leur costume une croix à 8 pointes.

Le commandeur dirigeait et administrait la commanderie comme un véritable seigneur avec le droit de haute, moyenne et basse justice ¹²³. Il louait les biens moyennant un cens. Le contrat s'appelait albergement, il avait un caractère perpétuel et

p. 43

se transmettait des parents aux enfants. L'albergataire ne pouvait pas vendre les fonds albergés sans la permission du commandeur. En cas de vente, une taxe ou lods était exigée.

117. Il s'agissait d'approuver l'adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège aux Communautés européennes.

118. Voir H.V. : [Saint-Tropez en Trièves](#).

119. L'ordre était divisés en « langues » dont dépendaient des « prieurés ». En-dessous se trouvaient les « commanderies » dont certaines pouvaient regrouper plusieurs « membres »

120. Le membre de Villard-Julien était rattaché à la commanderie de Saint-Jean de Trièves, avec d'autres membres, dont celui de Saint-Maurice-en-Trièves. La commanderie de Saint-Jean de Trièves dépendait du prieuré de Saint-Gilles, dans la langue de Provence.

121. Un peu comme le châtelain en Dauphiné, le bayle en Provence était une sorte de juge administrateur. Dans une commanderie, il devait surtout servir d'intendant.

122. Les frères donats étaient des laïcs, qui sans prononcer des vœux définitifs, se mettaient au service d'une communauté religieuse pour travailler, ou éventuellement combattre.

123. La haute justice peut juger de toutes les affaires, y compris les plus graves et prononcer des peines allant jusqu'à la peine de mort. La moyenne justice concerne des vols, des injures ou des coups, la peine appliquée n'allant pas jusqu'à la peine de mort. La basse justice concerne des délits et amendes de moindre importance.

La commanderie du Trièves à une certaine époque, fut la plus grande, ou une des plus grandes seigneuries du Trièves, notamment celle de Morges.

À chaque changement de commandeur, les albergataires passaient reconnaissance des biens albergés devant un notaire choisi par le commandeur, un nouveau terrier ¹²⁴ était établi, environ tous les 30 ans.

Après la 8^e croisade, commandée par le Dauphin Humbert II, en 1345, le nombre des pèlerins diminua. La commanderie perdit de son importance. Elle fut réunie, au début du 16^e siècle, à celle d'Échirolles, laquelle fut réunie à son tour à celle de Valence. Les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem prirent en 1530 le nom de Chevaliers de Malte.

* * *

p. 44

Le 18.6.1269, le dauphin Guigues VII, étant à Mens, confirma les possession du commandeur Pons d'Esparron en Trièves. Au Villard-Julien, Guillaume Clet céda ses droits au dauphin sur les fonds possédés par le commandeur.

Le 5 mai 1283 un accord fut établi entre le commandeur Guillaume de Beaumont et le curé de Cornillon, au sujet d'un homme originaire de Cornillon mort à la commanderie (Étienne Pertuset notaire) ¹²⁵

Le 6.1.1286 il y eut une reconnaissance générale des albergataires du Villard-Julien (Renaud Martin notaire) ¹²⁶.

Le 3.3.1297 le seigneur de Morges, Guigues Bérenger, confirma au commandeur les biens venant de Pons Gautier situés à Cornillon ou à Saint-Jean d'Hérans ; témoins : Pierre d'Esparron chevalier, Nicolas chapelain de Saint-Sébastien (Jean Hustache, notaire impérial) ¹²⁷.

Le 1^{er} mai 1330 le prieur Bertrand Ravéri de Saint-Marcel de Die, concéda à son cousin Humbert une rente de 18 setiers de blé à prendre sur le domaine de la commanderie situé au Villard-Julien (Humbert Pilat notaire de Grenoble).

* * *

Visite de la commanderie

Le 8 septembre 1338 le trésorier de Saint-Gilles visita la commanderie du Trièves avec le commandeur Dalmas de Flandin. Pierre Panet en était le chapelain ; frères servants : Blarin, Bonnet, Pelous, Jean Oddos.

Au Villard-Julien : Pons Gabalens chapelain, Favier clerc.

p. 45

Reconnaisances de 1416

Le commandeur de Saint-Maurice, Jean Claret, chargea le notaire André Guichard de recevoir les reconnaissances des albergataires de la commanderie.

Le 5.6.1417 il y avait à Cornillon :

Antoine Bonnet d'Oriol, Pons Josseran de Blanchardeyres, Jean Hélis, G. Sylvestre,

124. Ici, « terrier » désigne le livre contenant la description des terres.

125. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 7, p. 153 précise que l'accord a été passé entre le commandeur du Trièves et le prieur de Saint-Maurice. Le prêtre de la Croix de Cornillon avait enseveli un homme qui était donné à l'église du commandeur. L'arbitre a ordonné que le mort soit déterré pour être enseveli à nouveau sur la commanderie.

126. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 7, p. 164. Il semble que la commanderie de Saint-Jean du Trièves se soit considérablement enrichie durant la seconde moitié du XIII^e siècle.

127. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 7, p. 197.

au Villard-Julien : Guigues Abonnenc, Pierre Pascal, Jean Masserange, Michel Grenoble, Michel Charrue, Jean Eymar, Jean Amodru, Gonon Sylvestre.

* * *

p. 46

Visite de la commanderie

Le 16.8.1429 le trésorier général et Jean Claret commandeur des Chevaliers de Saint-Jean du Trièves visitèrent la commanderie, laquelle comprenait : Saint-Maurice-en-Trièves et ses membres de Villard-Julien, Podio Grandi et Saint-Giraud de Mens, Moydanis et Roissard.

Membre du Villard-Julien

Au Villard-Julien il y avait la maison de l'hôpital et une chapelle avec ses ornements. La ferme comprenait 25 séterées cultivées en blé, revenu 25 florins, 25 séterées en pré, revenu 12 florins, 15 séterées en vigne, revenu 13 florins.

* * *

Le commandeur Jean Ranguis (1460-1494) eut comme procureur Antoine Paris, lequel en 1465 accorda un albergement à Jacques et Pierre Odon, du Villard-de-Touage. Michel Paris était chapelain au Villard-Julien.

Le 6 février 1492, Antoine Paris, recteur de l'hôpital de Villard-Julien reçut les reconnaissances suivantes :

le 6.2.1492 de Gonon Hélis, témoin Pierre Paris curé de Cornillon,

le 7.2.1492 de Guigues Charbonel, Claude Froment, Durand Odon, Jean Bernard d'Oriol, témoins : Sébastien et Claude Freychet de Marcellaire.

* * *

p. 47

Antoine Flotte la Roche commandeur

Le commandeur du Trièves Antoine Flotte la Roche¹²⁸ choisit comme procureur Guillaume Maillefaud.

Le procureur du commandeur accorda un albergement, le 15.5.1571 à François d'Hélis.

Le 19.12.1577 Gabriel Bérenger, seigneur de Morges, passa reconnaissance des biens auparavant reconnus par son grand-père, André Bérenger de Morges.

En 1578 il y eut les reconnaissances de : Guillaume et Michel Allevard du Villard-Julien, d'Antoine Pélissier Blanchon du Grand Oriol, Étienne Pélissier-Tanon de Saint-Genis, Claude Giraud de la Croix de Cornillon, noble Jean de Chypres de Touage, Jean Mulatier, noble Sébastien d'Hélis de Saint-Jean d'Hérans, Jean Ode, Jean Pellissier, Jean Vulson de Vulson¹²⁹, Jean Chevalier de Cornillon, Hugues Bon-toux du Villard-Julien, Michel Salamon, Pierre Chané, Pierre et Jean Hélix, Pierre et Antoine Bouchayer du Villard-Julien, Antoine et Jean Segond, Claude Panet, Jean Maillet, Antoine Athénoux, sergent au Villard-Julien, Antoine Gaillard, ...

Le 5.11.1584 le commandeur albergea à Claude Gouffet de Mens le domaine de la commanderie situé au Villard-Julien moyenant 40 écus, 12 moutons et un quintal de tiges de chanvre.

* * *

128. Il avait été fait chevalier de l'ordre de Malte en 1542.

129. Terras écrit le nom de famille en français, le nom du hameau en patois : « Vulson dé Vuousou ».

Jean Ruynat commandeur

Jean Ruynat, commandeur de Valence et d'Échirolles, visita le 6.6.1611, la commanderie du Trièves à la demande de Richard de Claret. Le 8 juin 1611 les visiteurs étaient au Villard-Julien. Le domaine était abandonné, les murailles de la ferme abattues à ras de terre. Il restait une vieille tour inhabitable depuis longtemps. Les prudhommes allèrent voir la terre des Queyras et la vigne sous le village du Villard-Julien.

Le 3 juillet 1613 le vicaire général de Saint-Gilles Laurent des Sagnes, visita la commanderie du Trièves. Le 11 juillet 1613 le domaine du Villard-Julien fut visité. Il y avait une tour carrée et les ruines d'une chapelle.

* * *

Antoine de Villeneuve Pailier commandeur

Le 3 avril 1634 la commanderie du Trièves fut visitée par le commandeur de Gap Roland d'Agout.

* * *

Bertrand de Moréton de Chabrilan

Bertrand de Moréton de Chabrilan fut commandeur d'Échirolles et de Valence, deux commanderies réunies le 21 mai 1654. La commanderie du Trièves avait été réunie à celle d'Échirolles.

Le 18 novembre 1656 le commandeur envoya son procureur Morard de Voiron visiter la commanderie du Trièves. Le revenu du domaine de Villard-Julien était de 210 livres. Le revenu du domaine de Saint-Maurice-en-Trièves était de 163 livres. Ce petit revenu ne doit pas surprendre : depuis l'implantation de la religion réformée en Trièves et particulièrement au pays de Morges l'influence des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte avait périclité petit à petit.

Le 19 mai 1663 le procureur Morard visita le domaine de Villard-Julien. Les bâtiments de la ferme étaient démolis. Dans le temps il y avait une chapelle. Le domaine comprenait : 1 terre à la Chau près de l'église, 3 terres, une de 30 sétérées, une de 13 et à la Queyrie une de 17 sétérées. Il y avait 13 albergements établis par le notaire Rey de Saint-Jean d'Hérans, la rente se montait à 135 livres.

Morard loua le domaine du Villard-Julien pour 3 ans à Jacques Luya et Jean Joubert moyennant 180 livres par an. Témoin noble César de Durand de la Châtre (David Borel notaire).

* * *

Gaspar de Glandevès

Le 21 juillet 1688, le commandeur d'Échirolle et de Valence, Gaspard de Glandevès visita la commanderie du Trièves : Saint-Maurice et Villard-Julien, le domaine de Saint-Maurice avait un revenu de 130 livres, celui de Villard-Julien 180 livres.

Le 28.5.1692, le commandeur loua pour 5 ans les 2 domaines de la commanderie du Trièves à Antoine Daspre du Séré, Moïse Curtil et Claude Richand, moyennant la rente de 400 livres et l'obligation de planter 6 noyers (Tessier notaire).

Le 24 août 1696 le commandeur visita ses 2 domaines du Trièves, le revenu du domaine de Villard-

Julien était de 315 livres pour chaque fermier : Michel Denier et Jean Bernard.

* * *

p. 51

Le 3 juillet 1708 le commandeur de Valence visita les domaines de la commanderie du Trièves. Il loua le domaine de Villard-Julien pour 6 ans à Jean Bernard moyennant une rente de 315 livres (Toscan notaire). Il y avait des mesures dans un champ et les restes d'une tour carrée.

Le 25 avril 1713 le commandeur renouvela sa visite au Villard-Julien, accompagné d'André Blanc la Conche¹³⁰. Michel Denier était fermier du domaine de la commanderie. Les mesures furent visitées. Il y avait de belles pierres de taille, le commandeur autorisa Blanc la Conche à prendre les pierres de taille pour construire un portail à sa maison de Lalley (ce portail existe toujours à Lalley).

Octave de Galian

Le 17 octobre 1719 le commandeur de Valence, Octave de Galian, visita les domaines de la commanderie du Trièves, avec son procureur Étienne Teyssier de Valence. Le domaine du Villard-Julien était loué 320 livres à Michel Denier. Les cens du Valbonnais étaient compris dans le domaine du Villard-Julien, elles valaient 17 livres. Le fermier avait la gérance des terres du Valbonnais.

En 1734 Jean Denier était fermier du domaine du Villard-Julien, moyennant une rente de 400 livres. Le 26 avril 1736 Étienne Teyssier renouvela le bail à Jean Denier moyennant la somme annuelle de 445 livres.

* * *

p. 52

Le 29 août 1735 le commandeur de Valence Paul Robin de Barbentane visita les domaines de l'ancienne commanderie du Trièves, accompagné du notaire Pain. Le revenu du domaine du Villard-Julien était de 400 livres.

* * *

En 1743 le commandeur de Valence, Louis de Reymondis ordonna de borner les domaines de l'ancienne commanderie du Trièves. Le notaire Yacinthe Denier de l'Orme fut témoin du bornage. Le 16 février 1743, Étienne Teyssier procureur du commandeur, loua pour 5 ans le domaine du Villard-Julien à Dominique Denier moyennant une rente de 445 livres par an (Mésangère notaire de Valence).

* * *

Gaspar de Gaillard

En 1756 le commandeur de Valence Gaspard de Gaillard ordonna au notaire Hébraïl de Grenoble de louer les domaines de l'ancienne commanderie du Trièves. Le 2 octobre 1756 le notaire loua les 2 domaines du Villard-Julien et de Saint-Maurice à Claude Jouguet et à son beau-frère Étienne Gros de Clelles pour 6 ans moyennant une rente annuelle de 960 livres (Pierre Pélissier notaire).

Le 23 mai 1761, Mésangère, procureur du commandeur de Valence, visita les domaines de l'ancienne commanderie du Trièves, avec Savin notaire. Au Villard-Julien, les bâtiments d'une ferme avaient été

130. Quelques mois auparavant, ce marchand de Lalley avait été la victime malheureuse d'une affaire retentissante dans laquelle étaient impliqués deux Cornillonnais : Gaspard Marié des Appreaux et Anne de Jouven sa belle-mère. Voir H.V. : [L'Artichaut et l'Intrigue](#).

construits à neuf¹³¹, avec des murailles de 12 toises¹³² de long, 5 de large, 3 de haut et 2 pieds 1/2 d'épaisseur¹³³. Les armoiries du commandeur furent gravées sur une pierre blanche¹³⁴. Il y avait des mesures dans un champ.

p. 53

Le 7 juin 1764 Jean Mésangère visita le domaine du Villard-Julien. Alexandre Borel était fermier depuis le 14.12.1763, sa rente était de 425 livres (Hébraïl notaire).

Le 23 septembre 1774 le commandeur avec Mésangère visitèrent le domaine du Villard-Julien, Alexandre Borel était fermier. Furent témoins de la visite : messire Allègre prêtre, Jacques Gaillard consul.

Le 23.10.1778, Jean Mésangère loua pour 6 ans le domaine du Villard-Julien à Alexandre Borel, le bail fut renouvelé le 29.3.1785 à Grenoble, pour 6 ans à Alexandre et Jean Borel moyennant une rente de 540 livres par an (Brun notaire de Grenoble).

Le 19 septembre 1792 le gouvernement révolutionnaire supprima l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le domaine de la commanderie du Villard-Julien fut vendu aux enchères à Grenoble¹³⁵. Voilà comment a fini une grande institution qui avait rendu de grands services aux pays de l'Occident.

* * *

p. 54

2^e partie

La population

I la noblesse de Cornillon

Alleman, Bardel, Bleyme, Borel, Chypres, Des Combes, Durand, Faure, Péliissier-Tanon, Sibeut, Thaud (du).

p. 55

Alleman

La famille Alleman est ancienne et illustre.

Guigues Alleman, seigneur de Cornillon et Valbonnais se maria à Marguerite de Châteauneuf. Ils eurent : Odon, Guigues, Alix, Phippa et Béatrice. Il fit son testament en 1245, mourut en 1249, léguant à ses filles la seigneurie de Cornillon, fief resté sous la suzeraineté d'Odon.

Odon Alleman se maria à Catherine Bérenger de Fouilla en 1238, puis se remaria à Sibylle d'Aix. Il eut de ses 2 mariages : Gilles, Guy, Jean, Marguerite et Philippa. Il fit son testament le 5.7.1292.

Guy Alleman se maria, le 9.1.1281 à Sibylle de Clérieu. Il céda Cornillon au dauphin contre une pension, en 1299.

131. Un texte mentionne qu'« en 1751 on construisit une écurie avec un grenier à foin, une cuisine et une chambre avec les armoiries de l'Ordre en pierre blanche au-dessus de la porte ».

132. La toise delphinale valait 2,046 mètres.

133. Le pied valait 34 centimètres. Les murailles étaient donc épaisses de 85 centimètres.

134. Cette pierre existe toujours, elle est dans la maison construite par Georges Mendelsohn au Villard-Julien. Voir H.V. : [Saint-Tropez en Trièves](#).

135. La vente a eu lieu le 2 avril 1793. Le domaine (une vingtaine d'hectares avec un bâtiment) a été adjugé aux citoyens Berriat de Grenoble et Jullien de Vif pour 45 500 livres.

En 1324 naquit un conflit entre les familles Alleman et Aynard. En 1334 le dauphin Humbert II fit la paix entre les 2 familles¹³⁶.

Sources : Guy Allard, Quicherat, Charles Freynet : Les Alleman de Valbonnais, Grenoble 1937¹³⁷.

Armes : de gueules semés de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochante sur le tour¹³⁸.

Bardel

La famille Bardel est originaire du Gapençais¹³⁹. Elle fut anoblie en 1447. Étienne de Bardel se maria à Suzanne Martin de Champoléon, ils eurent Georges.

Georges de Bardel, né en 1548, servit Lesdiguières sous le nom de capitaine Monrond. Pierre de Bardel mourut au siège de La Mure en 1580. Jean de Bardel se maria à Suzanne de Beaufort. François de Bardel de Cornillon se maria le 12.6. 1720, à Anne de Reynard¹⁴⁰, qui lui donna Jean-François. François de Bardel fit son testament le 12.2.1724.

Jean-François de Bardel de Cornillon se maria le 4.5.1765 à Marguerite Peyrot de Mens¹⁴¹. D'où postérité¹⁴². Le 10

novembre 1752 il acheta un domaine à Cornillon. En 1765 il passa un contrat pour le pâturage d'un troupeau avec messire Jean Allègre, curé de Cornillon.

François de Bardel se maria, en l'an 3, à Marie Gachet de Saint-Pancrasse.

Armes : d'azur à un serpent d'argent tortillé en rond, à un chef de gueules chargé de 3 étoiles d'or¹⁴³.

Bleyme

Albert Bleyme (Blemeti) prêta hommage au dauphin Guigues VII en 1262. Il vivait à Cornillon¹⁴⁴.

En 1359 Guigues Bleyme était châtelain de Cornillon. En 1362 Guigues et Jean Bleyme étaient vassaux de Jean Béranger de Morges.

En 1524 Gaspard et Jean Bleyme vivaient à la Richardière à Chichilianne où ils eurent une postérité.

* * *

136. Les détails de l'affaire, passablement compliqués, sont donnés par Valbonnais, Histoire de Dauphiné, t. 1, p. 304. Ce n'était qu'un des troubles auxquels Humbert II a dû mettre bon ordre au début de son règne. Son père Jean II avait eu à régler un autre conflit entre les seigneurs de la région, comme évoqué p. 8 : U. Chevalier, Regeste Dauphinois, t. 7, p. 284.

137. Voir aussi Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, p. 8.

138. Voici le blason correspondant à cette description, dans l'Armorial d'Hozier.

139. Voir Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, p. 38.

140. Sur l'état civil de la commune, elle signe Anne Ruynat.

141. La bénédiction nuptiale a été donnée le 9 mai par le curé Allègre.

142. Ladite postérité datait de bien avant le mariage : un garçon nommé Jean François Baptiste avait été baptisé le 27 mars précédent en l'église de Mens. Un autre garçon, nommé Pierre Jacques Baptiste avait été baptisé le 24 juillet 1754 dans l'église de Cornillon, et une fille nommée Anne Magdeleine avait été baptisée le 25 janvier 1756 dans la même église. Le 9 mai 1765, les nouveaux époux les reconnaissent pour « leurs vrais et légitimes enfants ».

143. Voici le blason correspondant à cette description.

144. Guy Allard dans son Dictionnaire Historique t. 2, p. 28 le mentionne parmi les hommes liges du dauphin en 1262 à Cornillon, avec Humbert du Serre, Humbert du Thaud, Guillaume de Chypre, Raymond du Thaud.

Borel

La famille Borel est ancienne ¹⁴⁵.

Guigues Borel de Ponsonnas fut juge du dauphin Guigues VIII en 1329-1332.

Georges Borel contribua en 1502 à la réparation du pont de Cognet.

Jean Borel fut docteur en droit. En 1562, il prit le parti de Lesdiguières. Il se maria à Jamone de Chypres qui lui donna : Georges qui forma une branche, Charles, Isabeau et Amieu qui forma la branche d'Hauterive.

Jean Borel, II^e du nom, forma la branche du Thaud. Il se maria à Louise de Rostaing qui lui donna : André qui suit, Jean, Louise et Marie. En 1618 Jean Borel fut châtelain du Châtelard ¹⁴⁶.

André Borel du Thaud fut un officier remarquable. Il se distingua au siège de Rocroi en 1643. Il se maria à Blanche Dragon de Die, qui mourut en 1679. Ils eurent Paul ¹⁴⁷.

Paul Borel du Thau vivait à Oriol en 1700 ¹⁴⁸. Il avait 2 domaines, un aux Rives, un à Oriol. Il fut avocat.

Jean Borel du Thaud émigra à la Roche ¹⁴⁹ en Savoie en l'an 4 ¹⁵⁰. Le 5 janvier 1803 il vendit son domaine d'Oriol à Pellissier.

Sources : Notice sur la famille Borel. Plon, Paris.

Armes : d'argent à la croix plate de gueules, cantonnée de 4 têtes de boeuf de sable ¹⁵¹.

Chypres

En 1247 Pierre de Chypres vivait au mas de Chypres à Cornillon ; en 1261 Guillaume de Chypres devint homme lige du dauphin Guigues VII ¹⁵². Cette famille forma plusieurs branches, notamment celle

145. Voir Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, p. 93.

146. Aujourd'hui oubliée, la seigneurie du Châtelard-en-Trièves, a été active au moins du XIV^e au XVIII^e siècle. M. Peyrin lui a consacré un article dans « Mémoire d'Obiou », n°10, 2005.

147. Chantal Arnaud, spécialiste de la famille Borel, que nous remercions pour ses renseignements, a reconstitué une généalogie différente à partir de papiers de famille authentiques. Il n'existe aucune preuve de la relation avec les Borel de Ponsonnas. André de Borel du Thaud a été anobli parce qu'il était avocat. Il était fils d'un pasteur de Die, qui avait eu quatre enfants : André, Jacques pasteur à Mens, Jean Borel bourgeois au Grand Oriol, marié à Judith du Suau, et Marie, mariée au pasteur Abraham Colignon. Il est exact qu'André a été marié à Blanche de Dragon, décédée à Mens le 3.11.1679, dont il a eu Paul.

148. Paul de Borel du Thau avait « absenté le royaume de France pour fait de religion ». Rentré en France en 1698, il avait récupéré ses biens échus à ses cousins germains, Borel de Beauregard. Il a épousé une protestante de la Mure, Jeanne Massard avec qui il a eu trois enfants, tous nés au Grand Oriol : Geneviève, Jean et Louise. Sa présence à Oriol n'a pas laissé que de bons souvenirs. Voir H.V. : [L'Artichaut et l'Intrigue](#).

149. De nos jours : La Roche-sur-Foron.

150. Un premier Jean de Borel du Thaud ne s'est pas marié, mais a eu un enfant naturel aussi prénommé Jean qu'il a légitimé : voir H.V. [De père en fils](#). Ayant opportunément abandonné sa particule à la Révolution, Jean Borel fils, désormais installé aux Rives, a été un temps maire de Saint-Jean d'Hérans, notamment lors du terrible incendie qui a ravagé le village le 23.08.1790. En 1793, il résidait à Thonon. Il s'était considérablement enrichi grâce à son ami Victor Aman, commissaire des guerres dans l'armée des Alpes.

151. La description la plus proche est celle du blason des Borel d'Hauterive, que donne Rivoire de la Batie : « d'argent à la croix d'azur, canelée de sable, cantonnée de quatre têtes de bœufs de gueules, muselées d'un anneau de sable ». Voici [le blason](#) correspondant à cette description, dans l'Armorial d'Hozier.

152. Voir Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, p. 154.

de Touage et celle de Cornillon.

Le 29 janvier 1341, le dauphin Humbert II ordonna au châtelain du Trièves de verser tous les ans une rente de 10 livres à Guillaume de Chypres pour son hommage.

François de Chypres se maria, le 29.11.1520 à Pierrette Borel de Ponsonnas, et en secondes noces à Catherine Clion, en 1533. Il eut Étienne qui suit, Raymonde, Jeanne, Noël et Claudine.

Étienne de Chypres de Touage se maria, le 29.11.1564 à Gabrielle Pellat de Saint-Maurice qui lui donna Abram qui suit, Claude, Pierre, Gaspard, Olympe et Jeanne, mariée à André de Bardonnenche, le 3.3.1602. Étienne de Chypres fit son testament le 4.8.1615 et sa dame le 24.12.1595.

Abram de Chypres se maria le 12.12.1618 à Marguerite Borel qui lui donna : François, Jeanne, Catherine et Marguerite. Abram de Chypres mourut en 1652, sa dame avait fait son testament le 9.5.1645.

Catherine de Chypres se maria à son cousin Gaspard de Chypres. Il eurent : Gaspar, Jacques qui suit, Claude et Déborah. Gaspard fit son testament en 1639.

Jacques de Chypres se maria à Marguerite de Genas. Ils eurent Jeanne, mariée le 19.9.1639 à Jean de Grégoire du Bouchet.

p. 60

Branche du Villard-Julien

Jean de Chypres forma la branche du Villard-Julien. En 1540 il dénombra ses biens. Il avait une chapelle dans l'église de Mens. Il se maria, le 17.2.1549 à Françoise de Brunel de Lalley. En 1552 il fit bâtir le château de Cornillon qui existe toujours. Il fit son testament le 5.5.1578 en laissant : Gaspard, Pierre, Jacques qui s'allia à la famille Faure de Vercors, Marguerite et Jeanne.

Gaspard de Chypres du Villard-Julien, né en 1573, se maria le 17.5.1596 à Déborah de Grégoire qui lui donna Jacques et Claude. Il fit son testament le 9.3.1639.

Jacques de Chypres se maria à Anne Du Clot, le 26.8.1632. Elle était héritière de Guigues d'Hélis. Ils eurent César, Jean et Jeanne, mariée à François d'Hélis, qui fut persécuté à cause de la religion en 1685.

Jean de Chypres, né en 1635, se maria en 1657 à Françoise d'Hélis, et en secondes noces à Anne Oddos de Bonniot qui lui donna Gaspard, Jeanne mariée le 15.8.1685 à Louis Plante ministre du culte, et Claudine née en 1673, mariée en 1693 à Jean Curtil du Villard-Julien.

Devise : Toujours !

Armes : de gueules à 3 écussons d'or, posés 2 et 1 ¹⁵³.

p. 61

Des Combes

En 1262 vivait Guillaume des Combes (Comba) probablement originaire des Combes ¹⁵⁴.

Le 11 janvier 1334 Jean et Étienne des Combes prêtèrent serment au dauphin Humbert II. En 1342 Raymond, Lambert, Jean et Guillaume des Combes allèrent à la cavalcade du dauphin à Romans ¹⁵⁵.

153. Voir H.V. : [Un blason pour Cornillon](#).

154. Combe (vallon) est un toponyme tellement fréquent, qu'il est difficile d'en savoir plus.

155. U. Chevalier, Documents historiques inédits, t. 7, p. 66.

En 1436 Bertou des Combes fit partie de l'arrière-ban¹⁵⁶ levé à Mens. En 1502 Pierre des Combes contribua à la réparation du pont de Cognet.

En 1608, le 26.11, Pierre des Combes de Cornage passa reconnaissance à l'abbesse de Saint-Just pour un albergement (Malvezin notaire).

Pierre des Combes vivait en 1608-1620 au lieu-dit de Cornage à Cornillon.

* * *

Durand

La famille Durand doit être originaire de Varcès ou du Valentinois¹⁵⁷. En 1339 Pierre Durand vivait à Varcès. En 1340 il fut choisi par le dauphin Humbert II pour être membre du conseil delphinal à Grenoble. En 1348 il était trésorier du Dauphiné.

René de Durand de Châteaudouble fut inquiété a cause de sa religion. En 1685 Il s'expatria en Amérique, où il écrivit un livre devenu quasi-introuvable : « Un Français en Virginie, voyages d'un Français exilé pour la religion¹⁵⁸, 1687 ».

La famille Durand forma plusieurs branches : Riconnières, Pontaujard, la Châtre, le Banché, la Garde, Buissonnière, Montvallon, Saint-Martin et Ruthière.

p. 62

Branche de la Châtre

Paul Durand, fils de Claude, né en 1598, forma la branche de la Châtre. Il se maria en 1622 à Anne Martin de Champoléon, fit son testament en 1661, mourut le 19.1.1663 au Villard-Julien. En 1650 il avait acheté le domaine de la Buissonnière à Saint-Martin. Il eut César qui suit, David, Jeanne mariée à Pierre Oddos de Bonniot de la Bâtie, et Sarah mariée à Le Gouche en Provence. Il établit une école à Mens et il fut un gentilhomme bien regretté. Sa dame mourut le 29.11.1679 à l'âge de 80 ans.

César Durand de la Châtre, né en 1630 se maria le 8.4.1662 à Marguerite du Cros, fille de Pierre conseiller au Parlement. Ils demeuraient au Villard-Julien. Le 27.11.1677 alors qu'il allait au marché de Mens avec sa mule, il fut tué par un bandit sur la route¹⁵⁹. Sa dame mourut le 30.1.1682 à l'âge de 45 ans. Ils eurent 11 enfants : François, Henri, Paul, André, Pierre, Daniel, César¹⁶⁰, Marguerite, Madeleine¹⁶¹ et Anne qui devint célèbre¹⁶². Pierre s'exila en Prusse, Paul et Henri aussi. Paul revint d'exil en 1698 et continua la lignée.

Paul Durand de la Châtre, II^e du nom, fut capitaine. Il se maria à Die, le 21.8.1708 à Françoise Sibeut de Saint-Ferréol, fille du gouverneur de Die, en secondes noces à Catherine Cuny, dont il eut Marianne. Il fit son testament le 7.8.1720.

156. Ensemble des vassaux appelés par leur suzerain, à combattre pour lui.

157. L'étude la plus complète sur la famille se trouve dans L. Jean de Lamolinière, [Extrait de mon livre de Famille](#), qui place l'origine de la famille dans le Valentinois. Voir aussi Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, p. 154.

158. Le livre a été réédité chez Droz en 1932. L'auteur était un cousin germain de César assassiné en 1677 et donc un oncle d'Anne, l'héroïne malheureuse de l'évasion des Triévois en novembre 1685.

159. En fait de bandit, les soupçons se portèrent immédiatement sur François Abert, sieur du Percy, fils d'une famille rivale de Villard-Julien. Voir H.V. : [Assassinat à la Croix Blanche](#).

160. Dans cette énumération, il manque David, sieur du Villard.

161. Mariée le 26 août 1699 à Marie d'Armand des Herbeys, elle en aura 9 enfants entre 1700 et 1714. En 1718, elle abandonne mari et enfants pour émigrer à Genève sans prévenir personne. Elle y décède en 1730. Cela nous vaut une correspondance passionnante, rapportée par P. Béthoux dans son « Histoire des protestants de Mens et du Trièves », 1995, p. 665-688.

162. Voir H.V. : [L'héroïne de Villard-Julien](#).

Pierre Durand, fils de César, né en 1670, s'exila puis revint en Dauphiné. Il fut chevalier de Saint-Louis et capitaine. En 1712 il perdit une jambe au siège de Landau. Il se maria à Charlotte d'Arbalestier. Il mourut à La Veyrie de Lavars, le 29.12.1760 à l'âge de 90 ans.

Branche du Banchet

Jean de Durand, fils de Claude, forma la branche du Banchet aux Roussins. Il se maria à Marthe Bonnard qui lui donna Pierre et Paul. Il fit son testament le 16 juillet 1636.

Pierre Durand fut avocat. Il se maria le 14 octobre 1655 à Isabeau de Murat qui lui donna Daniel. En 1685 ils émigrèrent en Prusse.

Daniel de Durand se maria à Suzanne Perrachon le 17 juillet 1708. Ils eurent François, André et Jeannot.

Durand de la Garde vivait à Saint-Pancrasse en 1666.

Louise de Durand du Villard-Julien se maria, en l'an 10 à Marc Denier de Marcellaire.

Armes : parti de sable et d'or au chef d'argent chargé de trois têtes de léopards de gueules¹⁶³.

* * *

Faure

La famille Faure (Fabri) est ancienne¹⁶⁴. En 1450 Antoine et François Faure se déclarèrent vassaux du vicomte de Clermont en Trièves.

En 1540 Jean Faure avait des revenus à Mens et Saint-Pancrasse. Il se maria à Philippa de Jouven. Ils eurent Isabeau et Pierre.

Isabeau Faure se maria à Jacques de Chypres, leurs descendants prirent le nom de Faure de Chypres.

Pierre Faure de Chypres forma la branche de la Croix Haute. Il se maria le 8 décembre 1614 à Geneviève de Sibeut. Ils eurent Henri, Hercule, Marguerite, François et César.

Henri Faure de Chypres se maria à Marie de Sibeut de Saint-Ferréol. Il prêta hommage le 13 novembre 1676. Il fit son testament le 25 février 1680. Le 20 mai 1680 l'inventaire de la succession d'Henri Faure fut dressé à Cornillon par Pierre Péliissier-Tanon notaire, en présence de Marie de Sibeut sa veuve, Hercule Faure, Pierre et Alexandre Faure de Chypres, fils d'Henri, Jean de Bertrand de Saint Ferréol beau-fils, Marguerite Faure et César Faure de Chypres.

Marie Faure du Vercors se maria, le 8 novembre 1786 à Charles Marié la Condamine de Mens.

La famille Faure forma d'autres branches connues sous le nom de Faure de Vercors, ou Vercors, notamment dans le Vercors, à Prébois et à Sinard.

Cri : Toujours Vercors !

Armes : d'argent à la bande d'azur enfilée dans trois couronnes d'or¹⁶⁵.

163. Rivoire de la Batie précise : « parti de sable et d'or, au chevron de l'un en l'autre; au chef d'argent, chargé de trois têtes de lions léopardées de gueules, lampassées de sable ». Voici [le blason](#) correspondant à cette description, dans l'Armorial d'Hozier.

164. Voir Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, [p. 219](#).

165. Voici [le blason](#) correspondant à cette description, dans l'Armorial d'Hozier.

Pellissier-Tanon

Famille originaire de Cornillon.

César Pellissier-Tanon, marchand de Mens, se maria, le 24.2.1696 à Olympe de Jouven (Arthaud notaire)¹⁶⁶.

Jacques Pellissier-Tanon fut châtelain de Mens et Saint-Genis¹⁶⁷. Il se maria à Louise Allemand, eurent Jacques qui suit. Le 30.9.1740, Jacques Pellissier-Tanon, inquiet pour cause de religion, émigra à Genève¹⁶⁸.

Jacques Pellissier-Tanon II^e du nom, né en 1719, à Mens, se maria, le 10.5.1754 à Marie de Blosset, fille d'Hector et de Charlotte de Taxis, qui lui donna Jacques qui suit¹⁶⁹. Il fut seigneur de Creyers.

Jacques Pellissier-Tanon, III^e du nom, se maria, le 16.2.1779 à Jeanne Segond de Mens.

Antoine Pellissier-Tanon fut, en 1776, un des co-seigneurs de Mens.

Sibeut

La famille Sibeut¹⁷⁰ est originaire de la vallée chevaleresque¹⁷¹. En 1236 vivait Pierre Sibeut (Siboudi). Le 11 janvier 1334 Antoine et Humbert Sibeut prêtèrent hommage au dauphin Humbert II.

André et Antoine Sibeut prêtèrent hommage, en 1390 à Pierre Bérenger, seigneur de Morges. Antoine Sibeut se maria à Guillaumette de Bardonnenche. Il prêta hommage pour les biens de sa dame, situés au mandement de Morges. Jean Sibeut vivait en 1516 à Saint-Ferréol¹⁷².

Jacques Sibeut, docteur de l'Université de Valence, se maria, le 17.1.1660, à Hélène Alleman d'Uriage.

Alexandre Sibeut forma la branche de Saint-Ferréol. Il fut gouverneur de Die. Il eut Antoine.

Antoine Sibeut de Saint-Ferréol se maria, le 13.6.1697 à Anne Caty. Ils eurent : Joseph-Louis qui suit, Hercule et Françoise mariée à Paul de Durand de la Châtre.

Joseph-Louis Sibeut de Saint-Ferriol se maria à Jeanne de Plan de Siéyès. Ils eurent : Esther née en 1779 et Henriette née en 1786. Il avait un domaine à Blanchardeyres, il le vendit à César de Bardonnenche¹⁷³.

166. Le mariage a été béni à Cornillon par le curé Lesbros le 28 février 1696. Le 21 juin 1685, Pierre Pellissier Tanon, cousin germain de César, avait été marié par le pasteur Borel à la soeur d'Olympe, Anne de Jouven.

167. Frère de César. Sa châtelainie comprenait aussi Cornillon.

168. Voir H.V. : [L'Artichaut et l'Intrigue](#).

169. Ils ont eu 15 enfants en tout.

170. Voir Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, p. 699.

171. L'expression est de N. Chorier, Histoire générale du Dauphiné t. 2, p. 240. D'après lui, le Trièves était appelée la Vallée Chevaleresque à cause des « hommes vaillants qu'elle avait produit, ou le grand nombre des Gentils-hommes qui y habitaient ».

172. Il s'agit probablement du Saint-Ferréol drômois, proche de Châtillon-en-Diois.

173. Il est un peu difficile de suivre Terras dans cette généalogie. Elle s'écarte de celle de Rivoire de la Batie, que voici. Antoine de Sibeud de Saint-Ferriol avait épousé en secondes noces Catherine de Caty le 10 juin 1677. Il avait acquis le fief de Cornillon de la succession de Henri Faure de Chypre, dont il était un des héritiers (cf. p. 64). Son fils Armand, seigneur de Cornillon, avait été militaire, puis gouverneur de Die où il est décédé en 1760. Il avait épousé en 1745 Anne de Muzy, dont il avait eu Armand-Joseph de Sibeud de Saint-Ferriol, né le 15 octobre 1750, décédé le 21 novembre 1837. Celui-ci avait épousé Émilie de Plan de Siéyès. Ils ont eu 4 enfants, tous nés à Cornillon en 1779, 1780, 1785, 1788, dont deux sont morts en bas-âge. Armand-Joseph ayant émigré, ses biens ont été confisqués comme biens nationaux. Sur

Jacques Sibeut des Galots se maria en 1741 à Isabeau Peyrot de Mens.

Armes : bande d'or et d'azur de 6 pièces au chef de gueules chargé d'une fleur de lys d'or ¹⁷⁴.

p. 67

Thaud (du)

La famille du Thaud (du Tanc) doit être originaire du Thaud ou des environs ¹⁷⁵.

Humbert et Raymond du Tanc prêtèrent hommage lige, en 1262, au dauphin Guigues VII. Ils vivaient à Cornillon.

Humbert du Tanc, II^e du nom, fut vice-mistral de Cornillon en 1367. Le 4 mai 1377, une ordonnance chargea Humbert du Tanc, notaire, de rétablir les reconnaissances de la Châtellenie, qui avaient été brûlées, en 1374, par les mercenaires d'Olivier du Guesclin ¹⁷⁶.

Claude du Tanc contribua, en 1502, à la réparation du pont de Cognet.

Ennemond du Tanc, se maria, en 1534 à Edmonde Sylve. Ils eurent François, Marguerite et Jeanne, mariée à André Fabri, ministre protestant. Ennemond du Tanc fit son testament en 1564.

François du Thaud de Bénivent se maria à Isabelle d'Hélis. Ils eurent Ennemond. Il passa reconnaissances de ses biens en 1600 (Jean Arthaud notaire).

Ennemond du Thaud, II^e du nom, prêta hommage, le 30 mars 1639, pour la mistralie de Mens. Il avait aussi la moitié de la leyde de Saint-Jean d'Hérans. Il se maria, le 13 octobre 1625, à Françoise de Révigliase de Darne. Ils eurent : Daniel et Marguerite.

Daniel du Thaud de Bénivent prêta hommage, le 5 juin 1680, pour la mistralie de Mens. Il se maria, le 8 octobre 1663 à Claudine Durand et en secondes noces à Geneviève de Rigot de Montjoux. Ils eurent Jacques qui se fixa à la Croix de la Pigne.

Paul du Thaud se maria à Jeanne Massard. Il fit son testament le 12.4.1725 à Oriol (Fazende notaire).

Armes : de sinople au taureau passant d'argent au chef échiqueté d'or et d'azur et de 2 traits ¹⁷⁷.

p. 68

2^e partie (suite)

(Cornillon)

Chapitre II Les familles de Cornillon

Personnages. Abbesses de Saint-Just. Hommes remarquables ou marquants.

p. 68bis

Cornillon, il possédait environ 128 hectares de terres, vendus aux enchères en 4 lots le 23 janvier 1794. Voir H.V. : [Les châtelains de la Révolution](#).

174. Voici [le blason](#) correspondant à cette description, dans l'Armorial d'Hozier.

175. Voir Rivoire de la Batie, Armorial de Dauphiné, [p. 725](#).

176. C'est un épisode tragique de l'histoire du Trièves. Une bande de routiers bretons, conduite par le frère du connétable Bertrand du Guesclin a dévasté la région, de septembre 1374 à juin 1375. Voir J. Chevalier, Essai historique sur l'église et la ville de Die [t. 2, p. 270](#).

177. Voici [le blason](#) le plus proche trouvé en ligne.

Les familles de Cornillon en 1671

Cornillon

Noble André Borel du Thau, Jean Borel procureur, Antoine Pélissier-Tanon, David Beymond, Pierre Auvergne, Salomon Donnet, Michel Bernard, héritiers Gontard, Salomon Bernard, François Donnet, Marc Pélissier, David Pélissier, Pierre Grisail, Alix Luya veuve, Marc Humbert, Pierre Bernard, Michel Pélissier, Moïse Pélissier, Alexandre Barthalay, Jacques Pélissier-Baudier, Henri Pélissier, Pierre Marié procureur, Antoine Pélissier, demoiselle Jeanne Eschafin.

Villard-Julien

Noble Jean de Perrachon du Collet, noble César de Durand de la Châtre, Antoine Patras notaire, Barthoumoei Hélics, Jean Giraud et Jean Brachet son beau-fils, Pierre Raillanne, Jean Blanc, Pierre Boulan, David Giraud-Panet, Nicolas Besson et Antoine Joubert, Alexandre Borel, André Vincent, Madeleine Segond, Claude Perron, héritiers d'Antoine Ripert, Antoine Reynaud, Jacob Luya, Jacques Joubert, David Luya, Marie Didier, Guillaume Christophe, Marc Hélics, Paul Freychet, Abram Athenoux, Jacques Sénébier.

Blanchardeyres

Pierre Revol, Jacques Debons, Claude André, David Bernard, Jacques Froment, Pierre Mounier.

p. 69

Oriol

Marc de Vulson de Villette, Marthe Saulze, Jean Froment, Salomon Bernard, Jean Bayle, héritiers de Jacques Froment, Jean Alloard, Jacques Cuchet, Étienne Cuchet, Michel Oddos-Sendon, Alix Peyrot, Esprit Bontoux, Constant Gueymard, Salomon Barbe, André Froment, Salomon Philippe, Marie Besson. noble Jacques d'Armand seigneur de Brion.

* * *

p. 70

Personnages

Abbesses de Saint-Just

Marguerite de Morestel 1349-1363 ¹⁷⁸
Marguerite de Moras 1363-1374
Berlione de Flandènes 1374-1393
Mariette d'Eptevo 1393-1405
Isabelle de Balon 1405-1424
Isabelle de Murinais 1424-1447
Béatrix Du Puy 1447-1475
Isabelle de Baternay 1475-1487
Gardienne de Crussol 1487-1493
Marguerite de Leyre 1493-1508
Louise de Saint-Chamond 1508-1556
Gabrielle de Saint-Chamond 1556-1574
Françoise de Chalmazel 1574-1575

178. U. Chevalier, Histoire de l'Abbaye de Saint-Just, Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, t. 8, p. 311.

Catherine de Villeneuve 1575-1611
Claire de Saint-Priest 1611-1633
Antoinette de Marcellange 1633-1677
Claudine Marnais de Saint-André 1677-1716
Antoinette d'Armand 1716-1751
Gabrielle-Gastonne de Beaumont 1751-1789
Diane-Fançoise-Gabrielle de Canel 1789-1792

* * *

Curés

1338 Pons Gabalens — 1427 Pierre Brachon
1492 Pierre Paris — 1534 Fauchet
1540 Guichard Bernard — 1551 Guillaume Baudran ¹⁷⁹
1542 François Peyrot au Villard-Julien
1604 Pierre Tolme — 1610 Pichon
1620-1629 François Curtillet — 1644 Jean Itier
1654 Claude Rolland — 1663 Pierre Dupin

p. 71

1693-1700 Jean Lesbros ¹⁸⁰ — 1701-1746 Claude de Saint-Pierre
1746-1749 Bernard — 1749-1758 Jean Morin
1758-1790 Joseph Allègre ¹⁸¹ d'Allos en Provence
1790-1791 Jean Ollagnier — 1791-1792 Morel ¹⁸²
1827-1838 C. Poncet — 1852-1858 Dumas
1858-1860 Coche — 1860-1869 F. Blanc
1881-1891 Jean Porchet — 1891-1896 Hugonnard
1896-1907 André Bouvier-Rose — 1907-1911 Antoine Burricand
1911-1918 Auguste Sibylle — 1924-1931 Paul Reypin
1931-1935 J. Barnier — 1935-1961 Georges Brisgand ¹⁸³

* * *

Châtelains delphinaux

1255 Guillaume Isnard — 1291 François de Pestinican
1315 Guigues de Bérenger — 1322 François de Theys
1323 G. Lombard — 1329 Nicolas Constant
1332-1334 Giraud Peylard — 1335-1337 Hugues Selliers
1338-1339 Pierre de Balme — 1340 François de Revel
1341 Jean Amandrini — 1342 Humbert Tirombert
1343.29.7 Jean de Groslée — 1345 Pierre Peylard
1348 Jacques de Die de Lupo — 1351 Raymond de Theys
1370 Humbert Granet — 1378 François Dupont

179. p. 21, Terras mentionne Guillaume Charance sur une reconnaissance du 9 avril 1552.

180. Les dates données ici ne sont pas toujours celles du manuscrit. Elles ont été vérifiées sur l'état civil de la commune.

181. D'octobre à décembre 1758, les actes ont été signés de « Jouguet, curé commis »

182. Dans les registres de la commune, on lit que l'inventaire des registres a été présenté le 17.12.1792 « par le citoyen Peronnet, curé actuel de cette paroisse ».

183. Voir H.V. : [La 2CV du père Brisgand](#).

1380 N. du Thaud — 1406 Bel
1414 Antoine Girin — 1427 Claude Repellin
1449 François Guiffrey — 1450 Eynar Perrin

p. 72

1452 S. Camelle — 1453 Hugues Arnaud
1457 Claude Repelin — 1596 Claude de Chantarel¹⁸⁴

Châtelains de Cornillon et Mens

1530 Charles de Margaillan¹⁸⁵ — 1540 Guigues de Margaillan
1552 Duran Bernard — 1625 Salomon de Vulson
1655 Marc de Vulson — 1671 Abram Luya vice-châtelain
1699 Salomon Donnet¹⁸⁶ — 1733-1744¹⁸⁷ Joseph Benoît
1761 César Segond¹⁸⁸

* * *

Consuls

1593 Pélissier-Baudier d'Oriol — 1603 Jean Fayolle
1621 Guigues Pélissier et François Oddos
1622 Pierre Royer — 1625 Jacques Philippe d'Oriol¹⁸⁹
1637 Jean Hélix — 1655 Pierre Boulan
1669 Pierre Joubert — 1670 Claude Bonnet
1671 Salomon Donnet¹⁹⁰ — 1673 Salomon Bernard
1676 Pierre Boulan — 1689 Jacques Bayle
1699 Beymond¹⁹¹ — 1713 Michel Giraud

p. 73

1732 Pierre Giraud — 1765 Jacques Gaillard
1774 Alexandre Pélissier — 1787 Jacques Gaillard
1788 Pierre Arthaud — 1790 Antoine Auvergne

* * *

Maires

1791-1793 Pierre Pélissier¹⁹² — 1793-1800 Pierre Freychet

184. p. 21, Terras mentionne « Duran Bernard châtelain du Petit Oriol » sur une reconnaissance du 9 avril 1552.

185. p. 20, Terras mentionne Rodon Brunel le 16 octobre 1538.

186. Il semble que Salomon Donnet n'ait été châtelain que de Cornillon. Un acte du 14 février 1712 a été signé par « Hector le Blanc, seigneur de Ferrières, du Percy, etc., capitaine châtelain de Mens et Cornillon ».

187. Sur certains actes à partir de 1734, Jacques Pellissier Tanon se nomme « Capitaine Châtelain royal du bourg de Mens et mandement de Trièves ».

188. Les actes de régularisation de mariages dans la famille Giraud au printemps 1788 sont signés de « Antoine Oddos Châtelain royal du bourg de Mens, Cornillon et mandement de Trièves ». D'autre part sur la liste des participants à l'assemblée de Romans en septembre 1788, « Delachaux, châtelain » représente Cornillon.

189. Sur le compte-rendu d'une assemblée de 1624 (ADI 4E172/1), il est mentionné comme consul, habitant au Petit Oriol.

190. Sur le compte-rendu d'une assemblée de 1674 (ADI 4E172/2), il est mentionné que Simian a été nommé à la place de Donnet.

191. Lors de la révision des feux de juillet 1700 le consul était Antoine Freychet. En février 1714 c'était Jacques Pellat.

192. Les dates données ici ne sont pas toujours celles du manuscrit. Elles ont été vérifiées sur les registres d'état civil et

1800-1806 François André — 1807-1812 Jean-Antoine Auvergne
 1812-1815 Baptiste Simian — 1816-1817 Jean Bayle
 1817-1826 Jean-Baptiste Simian — 1826-1830 Théodore Auvergne
 1830-1831 Jean-Baptiste Simian — 1831-1846 François Bonniot
 1846-1855 Dominique Tatin — 1855-1888 Louis François Bonniot
 1888-1892 Théodore Auvergne — 1892-1896 Léon Bonniot
 1896-1908 Théodore Auvergne — 1908-1925 César Bernard
 1925-1927 Élie Humbert — 1927-1932 Anselme Pavier
 1932-1940 Léon Bonniot — 1940-1944 Édouard Faure
 1944-1953 Germain Baup — 1953-1983 Georges Pennequin
 1983-2001 Guy Mathelet

* * *

Notaires

1377 Humbert du Thaud — 1389 Jean Flurin
 1396 Pierre du Thaud — 1529 Guigues Pélissier
 1551 Guigues Borel à Oriol
 1596 Claude Pélissier — 1603 Claude Durand
 1610-1636 Guigues Borel fils de Guigues — 1637 David Chastel
 1660 Pierre PélissierTanon — 1671 Antoine Patras

* * *

Maîtres d'école

1887 Giraud¹⁹³ — 1890 Farsat¹⁹⁴ et madame Ougier¹⁹⁵

p. 74

1896 Marie Escalon-Hélix — Céline Dorioi¹⁹⁶
 1926 Jeanne et Clara Bonniot¹⁹⁷ — 1952 madame Faucher¹⁹⁸
 1955 M. Meunier et madame Meunier¹⁹⁹
 1958 Mesdames Pennequin²⁰⁰ et Richard²⁰¹
 1963 M. Maracak — madame Borgna

de délibérations de la commune.

193. Cette liste est impossible à vérifier en détail. Le journal « Le Dauphiné » permet de suivre quelques nominations antérieures : 1866 Berthier, 1868 Déperdu, 1871 Mollard, 1874 Bardou, 1875 Durif. Avant 1881, il y avait sur la commune une école catholique et une école protestante.

194. Néhémie Farsat (1852-1939) a effectué la plus grande partie de sa carrière à Cornillon, où il était en poste dès 1876. À partir de 1890 on trouve régulièrement sa signature sur les actes d'état civil.

195. Avant elle, M. Calvat était en poste à la rentrée 1889.

196. Elle était l'épouse de Néhémie Farsat. Elle a été en poste à Oriol au moins jusqu'en 1910, ensuite à Villard de Touage, jusqu'à sa retraite en 1924.

197. Les sœurs Bonniot ont été en poste à Cornillon au moins jusqu'en 1944, Clara à Oriol, Jeanne au Villard-Julien. Voir H.V. : [Les sœurs Bonniot](#).

198. Avant elle, il y avait eu M^{me} Guignier et M^{me} Robert, M. Corbet, et beaucoup d'autres. . .

199. Monsieur Meunier était à Oriol, madame à Villard-Julien.

200. Elle était l'épouse de Georges Pennequin, maire de la commune de 1953 à 1983, et propriétaire des sources d'eaux minérales d'Oriol. Elle avait été nommée en 42, avant les Meunier donc. En congés de maternité, elle a repris ensuite à Villard-Julien, puis aux Rives, pour terminer sa carrière au Grand Oriol, où elle a été installée le 30 septembre 1955.

201. En septembre 1958 Bernadette Brochier, âgée d'à peine 20 ans, a été nommée à Villard-Julien. Elle est devenue M^{me} Poncet.

Hommes remarquables ou marquants

Auvergne de Cornillon, il trouva une source d'eau minérale à Oriol²⁰².

Bayle Joseph, né à Cornillon en 1841 fut curé d'Oz en Oisans. Mort en 1880²⁰³.

Bayle Rémi, né à Cornillon le 31.5.1834, capitaine, fut blessé en 1871 à la guerre contre la commune de Paris, et mourut à Versailles²⁰⁴.

Borel Pierre, né au Grand Oriol, fut avocat et écrivain. Il a publié : Principes de sapience. Grenoble 1662²⁰⁵.

Borel André du Thaud, né autour de 1610 à Cornillon, fut officier. Il se trouva à la bataille de Rocroi en 1643. Après 1650 il se retira en Dauphiné où il mourut²⁰⁶.

Durand de la Châtre (Anne de) née au Villard-Julien en 1666, devint célèbre à cause de son arrestation le 16 novembre 1685, pour cause de religion. Elle fut condamnée par le Parlement à la prison perpétuelle dans un couvent. Au bout d'un an elle se convertit au catholicisme et devint religieuse au couvent de Sainte-Marie d'en haut à Grenoble, où elle mourut en odeur de sainteté²⁰⁷.

Durand-Savoyat, né à Izeaux en 1800. En 1828 il acheta un domaine à Cornillon. En 1830 il dirigea le journal « Le Dauphinois ». En 1849 il fut élu député. Il mourut le 25 avril 1859²⁰⁸.

Durand-Savoyat Émile, né le 14.2.1847, fils du précédent, fut élu député puis sénateur²⁰⁹.

Ollagnier Jean, né à Briançon en 1735, fut un curé réfractaire à Cornillon en 1791, vicaire général de Valence en 1803. Il est mort en 1813²¹⁰.

Saint-Pierre (Claude de) né en 1672, fut curé de Cornillon où il mourut le 7.9.1746. Il fut inhumé dans

202. Théodore Auvergne, né le 23 avril 1823 à Cornillon, décédé le 30 janvier 1911 a été premier adjoint, puis maire de 1888 à 1892, et de 1896 à 1908. Sous son administration, la commune a été considérablement transformée : construction des écoles, réfection des fours, nouveau cimetière. Sur chacun de ces dossiers, il a payé de sa personne et de ses propres deniers.

203. Né le 31 août 1841 au Petit Oriol, mort le 24 mai 1880 à Oz des suites d'une bronchite, il a rassemblé les crédits pour la construction d'une nouvelle église à Oz et s'est fait connaître par ses ascensions. Le point culminant des Grandes Rousses porte son nom. Voir H.V. : [Le curé des Grandes Rousses](#).

204. Il s'agit de Maurice Rémy Bayle, un des frères aînés du précédent. Capitaine au 35^e régiment d'infanterie de ligne 3^e bataillon, 2^e compagnie, né à Cornillon le 31 mai 1834, décédé le 29 mai 1871 à l'ambulance établie au palais du Trianon. Il avait été blessé le 15 mai par balle au bras gauche, il est mort d'une embolie pulmonaire. Voir H.V. : [Mourir en terre étrangère](#).

205. Les « Principes de Sapience » et la « Conclusion des Principes de Sapience » sont sur Google books.

206. Comme déjà dit précédemment, il ne semble pas qu'il soit en lien avec Cornillon.

207. Voir H.V. : [L'héroïne de Villard-Julien](#).

208. Napoléon Durand-Savoyat était né sous le nom de Christophe Napoléon Savoyat à Izeaux, le 30 vendémiaire an XII (23 octobre 1803). Il a appliqué à son domaine de Cornillon sa formation agronomique. Il a eu 6 enfants, dont 3 sont nés à Cornillon. Voir H.V. : [Les agronomes de salon](#).

209. Émile Durand-Savoyat (1847-1903) n'était pas fils, mais neveu du précédent. Les fils de Napoléon Durand-Savoyat ont émigré en Argentine par opposition à l'Empire. Quand ils sont revenus en France, l'aîné, Oscar (né en 1828) s'est occupé du domaine de Cornillon hérité de son père. Le plus jeune, James (1849-1914) a été député de 1889 à 1893. Voir H.V. : [Les frères Durand-Savoyat](#).

210. Voir H.V. : [Les curés de la Révolution](#).

l'église de Cornillon.

Tanon Célestin, né le 11.2.1839, fut écrivain. Il a publié : « Les États du Dauphiné et la Révolution » en 1887, et « Les deux Champollion » en 1888²¹¹.

* * *

p. 77

3^e partie

Pièces diverses

Les eaux minérales d'Oriol. Dénombrement de 1730. Endroits ou « lieux-dits ». Statistiques de la population.

Les eaux minérales d'Oriol

Les eaux minérales et ferrugineuses d'Oriol sont connues depuis longtemps. En 1639 Pierre de Vulson publia à Grenoble, une brochure sur les eaux d'Oriol²¹².

En 1812 Jacques Gros construisit un petit bâtiment près de la source minérale pour faciliter l'exploitation²¹³.

Le 5 septembre 1872, Alexandrine de Bardonnenche et son fils André vendirent les deux sources minérales et un terrain de 5 ares à Hilaire Curtil moyennant une rente annuelle et viagère de 400 francs et la somme de 6000 francs²¹⁴. Il y eut une surenchère par Ernest de Chambaudoin achetant pour 7000 francs.

En 1902 James Durand-Savoyat de Cornillon était propriétaire des deux sources Amélie et Valentine²¹⁵. Une troisième source fut découverte par Auvergne qui lui donna son nom. Elle est exploitée à l'heure d'aujourd'hui par M. Pennequin²¹⁶. Voici les résultats d'analyse

p. 78

de la source Auvergne :

Bicarbonate de fer : 0,038

Bicarbonate de magnésium : 0,060

Bicarbonate de soude : 0,090

Bicarbonate de calcium : 1,163

Sulfate de soude, de calcium et de magnésium : 0,070

Chlorure de sodium et silice : 0,020.

L'eau minérale d'Oriol est une bonne boisson.

211. Célestin Louis Tanon est né à Mens le 11.2.1839, mort à Paris le 10.04.1916. Il était magistrat et a effectué l'essentiel de sa carrière dans des tribunaux parisiens. Il a aussi écrit des ouvrages d'histoire du droit, comme l'« Histoire des tribunaux de l'inquisition en France » (1893). « Les deux Champollion » a été écrit par Aimé Champollion-Figeac, fils de Jacques-Joseph et neveu de Jean-François. Le même a aussi écrit « Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution », en 4 volumes (1884).

212. Voir H.V. : [Les prescriptions du docteur Vulson](#).

213. Il n'était pas le premier. Voir H.V. : [Les Saintes Fontaines](#).

214. La purge d'hypothèques est parue dans l'Impartial Dauphinois du [18 février 1872](#), p. 4, c. 1. Hilaire Curtil y est mentionné comme résident à Marseille, où il avait ses affaires. Il était néanmoins maire de Prébois.

215. Avant lui, son frère aîné Oscar avait obtenu l'autorisation d'exploiter ces deux sources. Amélie et Valentine sont les noms de deux des filles d'Oscar, nées en Argentine. Voir H.V. : [Des noms et des sources](#).

216. Voir H.V. : [Les Établissements Pennequin](#).

* * *

Dénombrement de 1730

En 1730 l'intendant Fontanieu ordonna un dénombrement en Dauphiné²¹⁷. À Cornillon²¹⁸ fut indiqué : habitants 371, revenu total moyen par an : 15233 livres. Productions ou autres biens : blé 395 quintaux²¹⁹, méteil²²⁰ 270, seigle 350, orge 40, avoine 100, légumes 30, fromages 12, beurre 6, huile de noix 3, vin 250 charges²²¹, foin 1195, pailles 4500, laine 5, chanvre 50, bœufs ou vaches, 120, brebis ou moutons 250, chevaux, mulets ou ânes 14, cochons 26.

* * *

p. 79

Endroits ou « Lieux dits »

Avanne (ruisseau) : radical celtique av (eau)

Baseoyle (mas) : XIII^e siècle, origine basilique, marche pour l'église,

Blanchardeyre : propriété de Blanchard

le Citadelle : nom récent

Combe d'Andrieux : petit André

Cornage : provençal corne, voûte pointue

Chypres (mas) : vient de cyprès, nom de personne

Cornillon : nom d'homme Cornelius et suffixe onem, domaine gallo-romain

Joubertan (mas) XIII^e siècle. Nom d'homme et suffixe anum

Martoré (latin martyretum) : endroit où sont conservées les reliques des martyrs, puis par la suite cimetièr

Oriol (petit et grand) : Oriol, latin aureolus, loriol, endroit où viennent les oiseaux²²²

Rec (ruisseau) : provençal rego

les Richards : nom d'homme

le Tau (le Tau) : montagne, nom probablement préceltique

Villard-Julien : villa ou domaine gallo-romain de Julius.

* * *

p. 80

Statistiques de la population

1521 : 256 habitants, 64 familles²²³

1644 : 450 habitants environ

1700 : 340 habitants environ

1730 : 371 habitants environ

1801 : 304 habitants

1831 : 330 habitants environ

1841 : 358 habitants

217. G. Dubois, Bulletin de la Société scientifique du Dauphiné, t. 53, p. 87.

218. Les données pour Cornillon se trouvent dans le manuscrit BNF fr. 8361 [feuillet 6](#).

219. À part le vin et les animaux, les quantités sont exprimées en quintaux de 100 livres. Il s'agit de livres « poids de marc » de 489,506 grammes (en théorie). Terras donne 48 kilos comme équivalent d'un quintal.

220. Terras utilise ici le terme « méiclas » qui signifie mélange.

221. Une charge de vin était de l'ordre de 100 litres.

222. Autres étymologies possibles : or, couleur jaune, endroit venté.

223. Pour des données complémentaires, voir H.V. : [Par la route ou par le train](#).

1846 : 357 habitants
1851 : 366 habitants (187 protestants, 179 catholiques)
1856 : 358 habitants
1876 : 307 habitants
1881 : 303 habitants
1891 : 300 habitants
1896 : 288 habitants ²²⁴
1901 : 240 habitants ²²⁵
1906 : 237 habitants ²²⁶
1911 : 210 habitants, 49 familles
1921 : 179 habitants, 44 familles
1926 : 192 habitants
1931 : 168 habitants
1936 : 157 habitants
1946 : 145 habitants
1954 : 141 habitants
1962 : 138 habitants
1968 : 128 habitants

* * *

Statistique de 1803 à 1893

mariages : 199, naissances : 733, décès : 594.

Excédent des naissances sur les décès en 90 ans : 139

Coefficient de natalité : 3,68 ²²⁷

* * *

Mariages 1

1559 — 17 février : Antoine Pellissier de Robin de la Croix de la Pigne et Madeleine Bouchayer du Grand Oriol
1582 — 11 février : Jean Giraud et Suzanne Roland du Villard-de Touage
1604 : Étienne Pellissier de la Posterle et Marie Giraud de la Croix de Cornillon (Piffard notaire)
1610 — 7 mars : Abel Luya des Boutins et Judith Gaillard du Villard-Julien
1610 — 21 mars : Jean Paris du Monestier du Percy et Suzanne Gaillard du Villard-Julien
1612 — 2 février : Pierre Athenoux du Villard-Julien et Isabeau Casse de Saint-Sébastien
1619 — 8 février : Jacques Giraud de la Croix de Cornillon et Anne de Vitel veuve de Pierre Durand (Guichard notaire)
1619 — 8 février : Jean Derodon de Die et Suzanne Bernard de Cornillon
1634 — 29 novembre : Jean Giraud du Villard-de Touage et Catherine Arthaud de Varce
1649 — 6 juillet : Jean Roland du Petit Oriol et Hélène Gabet du Monestier
1660 (autour de) : Jacques Barthélémy et Marie Arnaud
1660 (autour de) : André Giraud du Villard-de Touage et Madeleine Claret
1690 (autour de) : Charles Dumas et Jeanne Long du Beaumont
1690 (autour de) : Michel Giraud et Marguerite Joubert du Villard-Julien

224. 61 maisons, 66 ménages, [recensement nominatif](#).

225. 54 maisons, 57 ménages, [recensement nominatif](#).

226. 50 maisons, 53 ménages, [recensement nominatif](#).

227. Rapport des naissances aux mariages : 733/199.

1692 — 20 juin : Jean Bonniot et Suzanne Humbert de Cornillon
1693 — 18 novembre : Antoine Barthélémy de Lavars et Marguerite Oddos du Petit Oriol
1693 — 29 novembre : Pierre Gachet et Judith Giraud, tous deux du Villard-Julien
1696 — 5 mars : Pierre Decorps et Marguerite Lagier de Cornillon
1699 : Abel Bernard du Petit Oriol et Marguerite Giraud de Cordéac
1707 — 21 janvier : Charles Bonvalet de Chaumont en Bourgogne soldat et Anne Giraud fille de Laurent, du Villard-Julien

Mariages 2

1718 — 21 août : Pierre Barbe d'Oriol et Jeanne Davin
1732 — 30 décembre : Jacques Barbe fils de Salomon du Petit Oriol et Isabeau Dubourdeaux
1745 Michel Giraud, fils de Michel du Villard-Julien et Madeleine Girard mariage à l'étranger, reconnu en Dauphiné²²⁸

Mariages 3

1752 : Pierre Barbe et Jeanne Davin d'Oriol
1755 (autour de) : Michel Giraud et Marie Pellat²²⁹
1761 — 10 décembre : Pierre Terras et Marguerite Borel du Grand Oriol
1764 — 28 février : Étienne Morin fils d'Étienne et d'Élisa Borel du Villard-Julien et Marguerite Mounier fille de Pierre et de Marie Accarias
1770 : Alexandre Borel, fils de Jean et Catherine Decorps fille d'André et de Suzanne Lucet
1770 (autour de) : Alexandre Salicon et Marie Denier
1782 — 3 septembre : Pierre barbe et Dominique Giraud
1786 — 1^{er} février : Pierre Freychet du Villard-Julien et Marie Didier des Pélissiers

Mariages 4

1713 — 10 janvier : David Giraud fils de Laurent de Cornillon et Filipa Monin de Tréminis
1717 — 29 mars : Jean Dumas d'Oriol et Marie Paturel
1718 — 21 août : Pierre Barbe d'Oriol et Jeanne Davin
1720 (autour de) : Antoine Dumas et Louise Freychet
1727 — 29 juillet : Claude Dussert et Isabeau Terrier du Petit Oriol
1732 — 30 décembre : Jacques Barbe fils de Salomon et Isabeau Debourdeaux

Mariages 5

1751 — 12 janvier : Charles Dumas (31 ans) fils d'Antoine et F. Colombet de Roissard (21 ans)
1768 : Jean Pallanchard fils de Jean et de Madeleine Félix des Richards de Cornillon et Catherine Besson du Perrier²³⁰.

228. D. Reverdin a établi une liste de [mariages de français protestants](#), célébrés à Nyon en Suisse entre 1730 et 1790. Dans cette liste, on en relève 20 dont l'un des deux époux au moins est de Cornillon.

229. Mariés « au désert » dans les années 1750, leur union a été régularisée en avril 1788, deux jours avant le décès de Michel. Voir H.V. : [Mariages au désert](#).

230. Chantal Arnaud a effectué le [relevé de 877 actes d'état civil](#), sur Cornillon entre 1747 et 1792, dont 78 mariages.